



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le rendement du Canada

La contribution
du gouvernement du Canada

R A P P O R T A N N U E L A U P A R L E M E N T

2006

Canada

À propos du Rapport *Le rendement du Canada 2006*

Il s'agit du sixième rapport sur le rendement du Canada déposé au Parlement par le président du Conseil du Trésor. *Le rendement du Canada 2006* fait état de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation dans quatre grands domaines stratégiques – affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales. Le rapport présente l'optique pangouvernementale dans laquelle s'inscrivent les plans, les résultats et les ressources dont les divers ministères et organismes traitent dans leurs rapports sur la planification présentés au printemps et leurs rapports sur le rendement déposés à l'automne.

Comment obtenir plus de renseignements

La version électronique du rapport comprend de nombreux liens avec d'autres sources de renseignements dont il est question dans le rapport et avec des renseignements sur les plans et le rendement des ministères et des organismes fédéraux. Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements ou formuler des remarques ou des suggestions concernant *Le rendement du Canada 2006*, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Division de la gestion axée sur les résultats
140, rue O'Connor
7^e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : 613-957-7183
Télécopieur : 613-957-7044
Courriel : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2006

No de catalogue BT1-10/2006
ISBN 0-662-49647-7

Le présent document est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à <http://www.tbs-sct.gc.ca/>.

Ce document est aussi disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.



Message du président



La responsabilisation constitue la pierre angulaire du régime canadien de gouvernement responsable. Elle est un volet fondamental pour donner l'assurance au Parlement – et par son entremise, à l'ensemble de la population canadienne – que le gouvernement du Canada utilise les ressources publiques avec efficacité et efficacie. Cela assure en outre que le gouvernement est responsable de ses actes.

Chaque année, les ministères fédéraux soumettent des rapports sur le rendement dans lesquels ils résumant les résultats qu'ils ont atteints en fonction des objectifs énoncés dans les Rapports sur les plans et les priorités ministériels. Ces documents permettent de renforcer la responsabilisation accrue du gouvernement à l'égard du Parlement en établissant des liens clairs entre les engagements et les progrès qui ont été réalisés en vue de les respecter.

Le rendement du Canada représente un important document d'accompagnement des Rapports ministériels sur le rendement. Il procure aux parlementaires une large vue d'ensemble et leur facilite l'accès à d'autres renseignements et à des mises à jour sur les réalisations des ministères et des organismes. De plus, il comprend les orientations que le nouveau gouvernement du Canada a établies dans le plus récent budget et le discours du Trône.

Le rendement du Canada assure le suivi de la contribution que le gouvernement fédéral apporte aux progrès que notre pays a réalisés en tant que nation, et précise tant les forces que les secteurs à améliorer. En règle générale, les résultats indiqués dans le rapport de cette année confirment que le Canada est un pays où il fait bon vivre, mais il est toujours possible de faire mieux, et nous n'y manquerons pas.

Afin de mieux satisfaire les attentes des Canadiennes et des Canadiens en matière d'ouverture et de présentation de résultats clairs sur les priorités qui leur importent le plus, le nouveau gouvernement du Canada veillera à ce que la responsabilisation fasse partie intégrante des efforts qu'il déploie en vue d'améliorer le rendement du Canada.

John Baird
Président du Conseil du Trésor



Table des matières

Message du président	i
À propos du rapport	1
Les affaires économiques	7
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	10
Une croissance économique forte	13
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	17
Un environnement propre et sain	21
Un marché équitable et sécurisé	25
Les affaires sociales	29
Des Canadiens en santé	32
Des collectivités sécuritaires et sécurisées	35
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	39
Une culture et un patrimoine canadien dynamiques	43
Les affaires internationales	47
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale	50
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable	54
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	57
Un Canada prospère grâce au commerce international	61
Les affaires gouvernementales	65
Conclusion	69
Appendice : Points saillants sur le rendement	73



À propos du rapport

Le rendement du Canada 2006 est le sixième rapport annuel du genre déposé au Parlement, qui fait état de la contribution du gouvernement fédéral au rendement du Canada en tant que nation, en soulignant à la fois les points forts mais aussi les secteurs dans lesquels nous pouvons faire mieux. À titre de document d'accompagnement des rapports ministériels sur le rendement (RMR) 2005-2006, le rapport donne un aperçu de la façon dont le rendement des divers ministères et organismes contribue aux résultats généraux du gouvernement dans son ensemble dans les secteurs stratégiques suivants : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales (les organisations fédérales qui soutiennent tous les ministères et organismes).

La version électronique du rapport s'apparente à une carte routière qui permet d'accéder aux divers rapports ministériels et aide les parlementaires et les Canadiens à les parcourir et à trouver l'information dont ils ont besoin.

Comment utiliser le rapport

Une source d'information utile pour les Canadiens désireux d'en apprendre plus sur le gouvernement du Canada, le présent rapport vise aussi à aider les parlementaires et leur personnel lors de l'examen des rapports ministériels sur le rendement de 2005-2006. Ceux-ci traitent du dernier exercice écoulé, qui a pris fin en mars 2006, contrairement au rapport *Le rendement du Canada 2006*, qui contient de l'information qui ne se limite pas à cette période et met en évidence les priorités et les engagements les plus récents du gouvernement, tout au long du rapport.

Le rendement du Canada 2006, qui sert de document directeur pour les 88 rapports ministériels sur le rendement, adopte la même

Vous voulez en savoir plus sur les priorités du gouvernement?

Le gouvernement a pris l'engagement de donner suite à ses cinq grandes priorités énoncées dans le discours du Trône et le budget de 2006.

Si vous désirez une information plus détaillée concernant les plans du gouvernement dans ces secteurs prioritaires, veuillez consulter les sections suivantes du rapport :

- réduire les impôts des travailleurs canadiens (« Croissance économique forte »);
- fournir aux Canadiens les services de soins de santé dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin (« Des Canadiens en santé »);
- protéger les familles et les collectivités canadiennes (« Des collectivités sécuritaires et sécurisées »);
- faciliter le choix des parents en matière de garde d'enfants (« Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale »);
- rendre le gouvernement plus responsable (« Affaires gouvernementales »).

structure que ces documents. En d'autres termes, il fait connaître les contributions des organisations fédérales en regroupant par secteur les résultats stratégiques¹ ministériels qui ont été énoncés dans les RMR.

Une analyse des 88 RMR révèle qu'un certain nombre de ministères et d'organismes travaillent à l'obtention de résultats intégrés et cohérents dans 13 secteurs de résultats que l'on peut résumer de la façon suivante :

Les affaires économiques

- ▶ la sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens;
- ▶ une croissance économique forte;
- ▶ une économie axée sur l'innovation et le savoir;
- ▶ un environnement propre et sain;
- ▶ un marché équitable et sécurisé.

Les affaires sociales

- ▶ des Canadiens en santé;
- ▶ des collectivités sécuritaires et sécurisées;
- ▶ une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale;
- ▶ une culture et un patrimoine canadiens dynamiques.

Les affaires internationales

- ▶ un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale;
- ▶ la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable;

- ▶ un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux;
- ▶ un Canada prospère grâce au commerce mondial.

Les affaires gouvernementales.

La figure 1.1 indique comment utiliser le document. Le lecteur peut s'arrêter à un domaine de politique d'intérêt général (par exemple, les affaires économiques – énoncé dans la colonne de gauche de la figure) et se pencher sur une question qui l'intéresse en particulier (p. ex., le rôle du gouvernement dans la « croissance économique forte » ou les engagements les plus récents pris par le gouvernement dans ce domaine en particulier). Le lecteur peut ensuite déterminer le nombre de ministères, d'organismes ou de sociétés d'État qui ont des résultats stratégiques et des activités de programme² qui correspondent à ce secteur de résultat (p. ex., 24 organisations fédérales contribuent à la « croissance économique forte » par le truchement de leurs 30 résultats stratégiques à titre de ministère, d'organisme ou de société d'État).

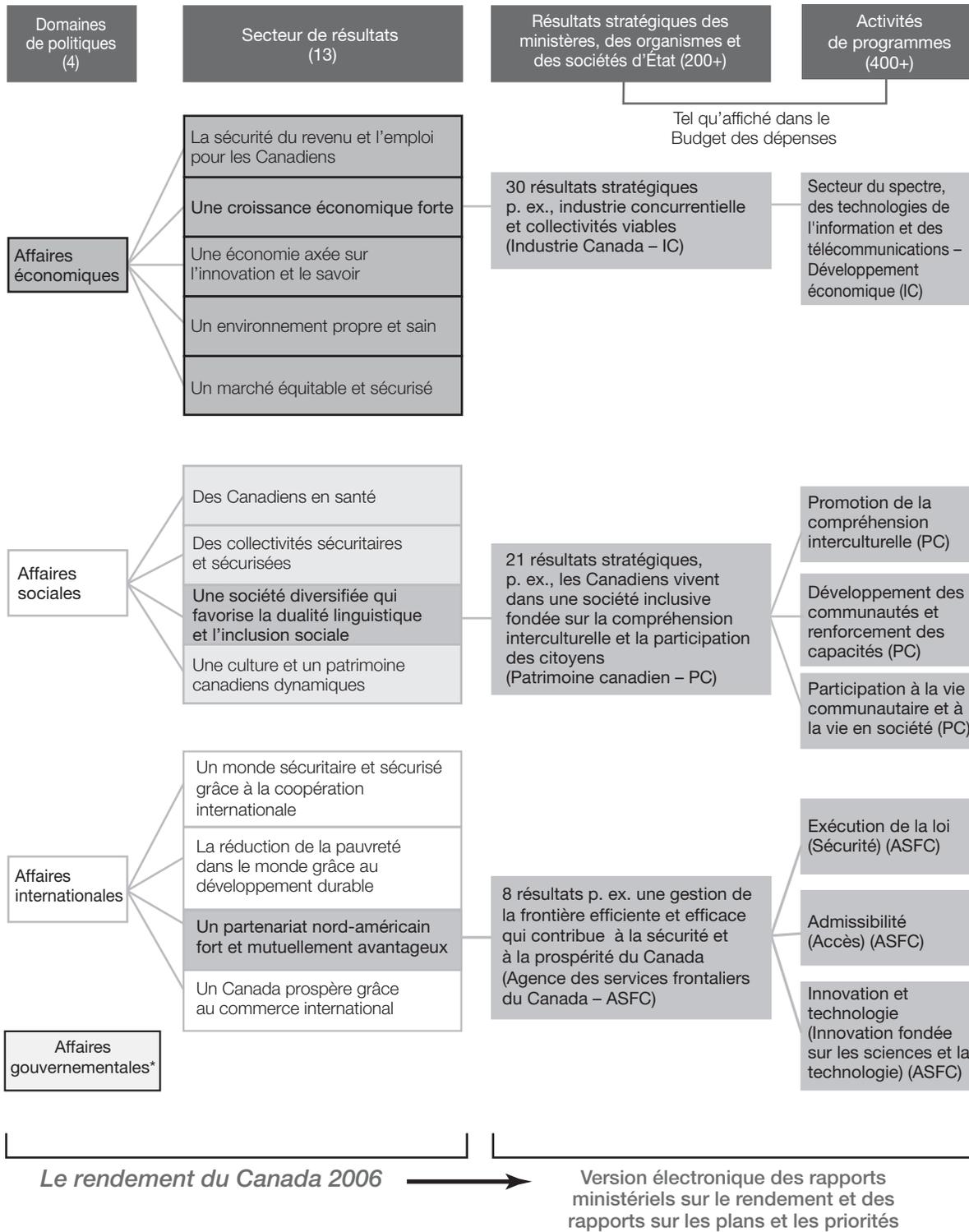
À l'aide du même exemple, l'activité de programme d'Industrie Canada intitulée « Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – développement économique » contribue à l'atteinte du résultat stratégique d'Industrie Canada « Industrie concurrentielle et collectivités durable », lequel à son tour contribue au secteur de résultat une « croissance économique forte ».

¹ Un résultat stratégique est un avantage durable et à long terme pour les Canadiens, qui découle du mandat, de la vision et des activités d'un ministère ou d'un organisme. Il représente l'influence qu'un ministère ou un organisme peut avoir dans la vie des Canadiens.

² L'activité de programme se situe au niveau le plus élevé de la structure de programme d'un ministère ou d'un organisme fédéral. Dans ces structures – que l'on appelle les « architectures d'activités de programmes » – les activités de programmes, les sous-activités et les sous-sous-activités sont représentées selon leur lien logique entre elles et avec les résultats stratégiques auxquels elles contribuent.



Figure 1.1
Structure du rapport



*Les organismes fédéraux qui appuient tous les ministères et les organismes en dispensant des services gouvernementaux (p. ex., le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada).

Rôles et responsabilités du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux

La Constitution attribue un éventail de pouvoirs législatifs exclusifs aux paliers de gouvernement fédéral et provincial et énonce de façon explicite les champs de compétence conjoints du gouvernement fédéral et des provinces dans certains domaines. Néanmoins, dans la pratique, la nature à multiples facettes de nombreuses questions stratégiques et la naissance de secteurs de politiques publiques entièrement nouveaux depuis les années 1860 ont donné lieu à des arrangements pragmatiques entre les différents paliers de gouvernement.

Les rôles et les responsabilités actuels du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux sont représentés dans la figure qui suit.

Partage actuel des rôles et des responsabilités au Canada

	Gouvernement fédéral	Provinces
Monnaie et banques	✓	
Commerce international et interprovincial	✓	
Lignes aériennes et chemins de fer	✓	
Télécommunications et radiodiffusion	✓	
Affaires étrangères/aide internationale	✓	
Défense et affaires des anciens combattants	✓	
Sécurité à la frontière	✓	
Assurance-emploi	✓	
Droit criminel	✓	
Péréquation fiscale	✓	
Taxation indirecte	✓	
Taxation directe	✓	✓
Pensions et soutien du revenu	✓	✓
Peuples autochtones	✓	✓
Immigration	✓	✓
Agriculture	✓	✓
Industrie	✓	✓
Environnement	✓	✓
Services de police	✓	✓
Infrastructure de transport	✓	✓
Logement	✓	✓
Enseignement postsecondaire, formation et recherche	✓	✓
Santé publique	✓	✓
Enseignement primaire et secondaire		✓
Soins de santé		✓
Institutions municipales		✓
Aide sociale et services sociaux		✓
Ressources naturelles		✓
Administration de la justice		✓

Le gouvernement du Canada travaille au renouvellement de ses relations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, axées sur la collaboration, pour rétablir l'équilibre fiscal et favoriser la prestation de services de qualité aux Canadiens. Comme il l'indique dans le budget de 2006, le gouvernement du Canada s'est engagé à respecter le principe de la responsabilisation accrue des gouvernements en clarifiant leurs rôles et responsabilités respectifs. Entre autres choses, il prend des mesures pour réorienter les efforts déployés dans l'administration fédérale au profit des mesures de réforme et du financement qui s'imposent pour répondre aux besoins de longue date dans les principaux domaines de compétence fédéraux. Le gouvernement apporte également un soutien financier aux priorités partagées au moyen des transferts aux provinces et aux territoires.

Source : Rétablir l'équilibre fiscal au Canada, budget de 2006



Version électronique du rapport

La version électronique du rapport établit des liens avec les rapports sur la planification et le rendement des ministères et des organismes ainsi que le Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. La figure 1.1 montre comment le lecteur peut, en mode descendant, accéder à des renseignements détaillés dans la version en ligne du document. Dans la version électronique, en cliquant par exemple sur le secteur de résultat « croissance économique forte », le lecteur peut obtenir des explications additionnelles des ministères et des organismes sur les résultats stratégiques, les résultats prévus, les mesures du rendement et les ressources, énoncés dans les rapports ministériels sur le rendement.

La version électronique établit également des liens avec d'importantes bases de données sur les vérifications et les évaluations du gouvernement, et l'information détaillée sur les dépenses pour l'ensemble des programmes fédéraux offerts aux peuples autochtones. Des hyperliens donnent aussi accès à un complément d'information sur diverses publications, politiques et sites Web se rapportant à chaque domaine de politique.

Trois annexes complémentaires sont également accessibles en ligne, soit un glossaire et deux annexes contenant des renseignements additionnels sur les indicateurs.

Nous encourageons le lecteur à consulter la version électronique du rapport (www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc_f.asp) pour accéder aux annexes en ligne et aux hyperliens pertinents fournis dans tout le rapport.

Le rôle des sociétés d'État (bénéficiaires de crédits budgétaires)

Bien que les sociétés d'État ne déposent pas de rapports ministériels sur le rendement, elles jouent bel et bien un rôle complet dans les affaires économiques, sociales et internationales du Canada. Ces sociétés publiques assument un certain nombre de fonctions importantes au sein de l'économie canadienne et elles sont souvent chargées de fournir des services essentiels aux citoyens canadiens. En 2005-2006, le gouvernement du Canada a versé de l'aide financière à **vingt-cinq sociétés d'État** en leur accordant des crédits budgétaires. Lesdites sociétés d'État contribuent aux progrès du Canada dans un grand nombre de secteurs de résultats qui sont décrits dans le présent rapport. De plus, les recettes gagnées apportent des avantages supplémentaires à la population canadienne dans des secteurs comme le logement, les transports, le patrimoine, les communications, la sûreté du transport aérien et le commerce international.

Le présent rapport fournit des hyperliens qui donnent accès au **Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**. Déposé au Parlement chaque année par le président du Conseil du Trésor, le rapport souligne les activités menées par les sociétés d'État mères et contient de l'information sur toutes les sociétés d'État et d'autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2006

Dans la version imprimée du rapport, chaque hyperlien est représenté par le symbole de la souris (☞).

Information sur les tendances socio-économiques actuelles au Canada

Si vous vous intéressez au rendement du Canada en tant que nation dans trois domaines de politique fédéraux clés, sachez que le présent rapport fait état de 30 indicateurs sociaux qui donnent une évaluation de la qualité de vie au Canada et situent le contexte du rendement du gouvernement fédéral.

Les indicateurs sociaux sont tirés de sources de données établies, par exemple, le Recensement du Canada, des enquêtes sociales générales de Statistique Canada, des sondages d'opinion et des rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Forum économique mondial. Plusieurs indicateurs n'ont pas été actualisés pour 2006, soit parce qu'ils sont fondés sur des enquêtes uniques ou des enquêtes qui ne sont pas

menées chaque année, soit parce que les données n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du rapport. Bien que chaque indicateur ne soit pas mis à jour annuellement en raison des différents cycles d'établissement de rapports, nous nous efforçons de toujours inclure les plus récentes données conjoncturelles disponibles.

Voici la légende des symboles utilisés :

Légende

- ▲ Rendement à la hausse
- Aucune tendance définie observée en ce moment (en raison du manque de données sur les tendances, du rendement et des tendances relativement stables, ou des nombreuses mesures démontrant des tendances opposées)
- ▼ Rendement à la baisse
- † Nouvel indicateur



1

Les affaires économiques

Contexte

Un rôle capital du gouvernement consiste à stimuler la mise en place d'un environnement au sein duquel les Canadiens peuvent prospérer, et la création d'un climat fort et concurrentiel est essentielle à l'atteinte de cet objectif. La productivité est un facteur clé déterminant la progression à long terme du niveau de vie et des revenus réels des Canadiens. L'expérience et l'éducation, l'innovation et le savoir-faire, un marché et un régime fiscal concurrentiels, une répartition efficace des ressources ainsi que des arrangements fiscaux et des politiques fiscales améliorés comptent parmi les facteurs importants qui influent sur la productivité de l'économie canadienne.

L'économie canadienne est l'une des économies les plus fortes et les plus saines parmi les principaux pays industriels du G-7, soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Canada et le Japon. En 2005, un total de 254 700 emplois à plein temps a été créé et l'année 2006 s'est très bien amorcé avec la création de 101 500 nouveaux postes au cours

du premier trimestre. En conséquence, le taux de chômage a diminué à 6,3 p. 100 en mars 2006, soit le taux le moins élevé depuis décembre 1974 (budget de 2006). De plus, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2,9 p. 100 en 2005, c'est-à-dire une hausse légèrement inférieure à la hausse de 3,3 p. 100 en 2004 (Statistique Canada, 2006). S'étant accrue uniquement à un taux moyen de 0,3 p. 100 en 2003 et 2004, la productivité a connu une reprise en 2005 en enregistrant un taux de 2,1 p. 100 qui est similaire à celui de la période allant de 1997 à 2002 (budget 2006).

Le saviez-vous?

La dette nette du gouvernement du Canada a été réduite de 13,2 milliards de dollars en 2005-2006, une des plus importantes réductions de la dette dans l'histoire du Canada.

Source : Ministère des Finances Canada, 2006

Le rendement économique du Canada est resté élevé en dépit d'importants changements structurels au sein de l'économie. La mobilité interrégionale accrue de la main-d'œuvre, la restructuration des secteurs des ressources et de la fabrication ainsi que l'ampleur prise par le secteur des services ont considérablement modifié la composition de l'emploi au cours des deux dernières décennies et, par suite, les forces motrices de l'économie canadienne. Les prix élevés des produits de base, en particulier les prix de l'énergie, ainsi que l'appréciation du dollar canadien depuis 2003 sont également à l'origine d'importants rajustements économiques au cours des trois dernières années (OCDE, *Étude économique du Canada 2006*). À ce jour, l'économie a fait preuve de souplesse dans sa capacité d'adaptation aux changements permanents. Néanmoins, le Canada ne doit pas perdre de vue les défis qu'il sera appelé à relever à l'avenir. Un ralentissement escompté du taux de croissance de la population en âge de travailler, allié aux tensions financières attribuables à une population vieillissante, exigera que l'on donne un nouvel élan à la croissance de la productivité pour maintenir les niveaux de vie élevés dont les Canadiens jouissent aujourd'hui.

La création et le maintien d'une économie souple et productive est une priorité durable pour le gouvernement du Canada qui favorise une prospérité continue en mettant en place des conditions propices à la croissance grâce à l'établissement d'un marché équitable, efficient et concurrentiel et à la création de liens solides entre une économie dynamique et un cadre financier sain. Une union économique compétitive et efficiente exigera également que le gouvernement fédéral collabore avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour s'attaquer aux défis économiques et financiers qui découlent des variations régionales au chapitre des besoins et des priorités.

Le présent chapitre fait état de la contribution du gouvernement du Canada au regard de cinq secteurs de résultats liés aux affaires économiques :

1. la sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens;
2. une croissance économique forte;
3. une économie axée sur l'innovation et le savoir;
4. un environnement propre et sain;
5. un marché équitable et sécurisé.



Principaux risques et défis qui influent sur l'économie du Canada

Une évaluation du rendement économique doit s'accompagner d'une analyse des risques et des défis qui ont influé et continueront d'influer sur la situation des affaires économiques. Les paragraphes qui suivent présentent sommairement quelques-uns des principaux risques et défis pour les perspectives économiques canadiennes.

Forces économiques externes

- En tant que grand consommateur et producteur d'énergie, le Canada est touché par les fluctuations des cours mondiaux de l'énergie. Les prix élevés du pétrole et du gaz naturel se traduisent directement par une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, tant au pays qu'à l'étranger, ce qui réduit la croissance des dépenses de consommation et des exportations. Des prix élevés de l'énergie stimulent également la valeur du dollar canadien, ce qui peut freiner la croissance du secteur de la fabrication et des industries axées sur l'exportation.
- Le déficit budgétaire et le déficit courant importants qui persistent aux États-Unis sont une seconde source de préoccupation, qui pourrait entraîner la dépréciation du dollar américain par rapport à toutes les devises (y compris le dollar canadien). Une pareille éventualité aurait des répercussions sur les fabricants canadiens et d'autres industries orientées vers l'exportation.

Investir dans la recherche et le développement

- L'innovation grâce aux nouvelles connaissances et la commercialisation des nouvelles connaissances sont devenues une importante source d'avantages concurrentiels dans tous les secteurs de l'activité économique, et elles sont étroitement associées à l'accroissement des exportations, à la croissance de la productivité et à la création de nouvelles entreprises. Un piètre dossier en matière d'innovation est l'un des risques les plus grands pour la prospérité future du Canada.

Pénuries de main-d'œuvre

- La difficulté que les employeurs canadiens éprouvent à trouver des gens de métier compétents devient un obstacle à la croissance économique. Cette situation devrait se poursuivre au cours des années à venir et elle se produit à une époque où de nombreuses industries tributaires de gens de métier compétents connaissent une croissance considérable.
- En dépit des investissements importants, des pressions sont toujours exercées pour qu'un système d'immigration souple soit mis en place afin de permettre au Canada d'attirer de nouveaux arrivants hautement compétents et talentueux, tout en s'assurant que les personnes qui ne sont pas admissibles pour entrer au pays repartent promptement.

Un défi démographique

- En 2005, 4,2 millions de Canadiens étaient âgés de 65 ans ou plus. Ce nombre devrait passer à 6,4 millions en 2020 – soit près d'un Canadien sur cinq – ce qui fera de cette tranche d'âge le groupe démographique qui connaît la plus forte croissance au Canada (Statistique Canada, 2006). En outre, étant donné le vieillissement de la génération du baby-boom et le nombre restreint de jeunes gens qui intègrent la population active, il pourrait y avoir des pénuries dans plusieurs professions, en particulier dans les domaines de la médecine, de l'éducation, des métiers et de l'administration.

Pandémie de grippe – Grippe aviaire

- Les nombreux foyers d'infection des oiseaux par le virus H5N1, qui ont entraîné environ 200 cas d'infection chez les humains et plus de 100 décès en Asie, suscitent des inquiétudes croissantes dans le monde. Même si rien n'indique pour l'instant que le H5N1 est en train de devenir transmissible, une pandémie éventuelle pourrait être lourde de conséquences pour l'économie (budget de 2006).

La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme au titre de la sécurité du revenu et de

l'emploi pour les Canadiens. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Emploi 	Le taux d'emploi moyen (pour les personnes âgées de 15 ans et plus) a augmenté pour passer de 58,3 p. 100 en 1996 à 62,7 p. 100 en 2005. Les taux d'emploi les plus élevés se trouvent dans les trois provinces des Prairies et en Ontario. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage plus élevés que la moyenne pour le Canada. Néanmoins, le taux de chômage a chuté dans la majorité des provinces depuis décembre 2004.
▲	Sécurité du revenu 	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible (RRD) par habitant a augmenté en moyenne de 1,8 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. En 2005, le RRD par habitant a augmenté de 1,5 p. 100 par rapport au niveau de 2004. Selon les dernières données disponibles, le pourcentage des Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu a baissé, passant de 15,7 p. 100 en 1996 à 11,2 p. 100 en 2004, à en juger par leur revenu après impôt.

La contribution du gouvernement du Canada à la sécurité du revenu et à l'emploi pour les Canadiens

Un aspect important de la qualité de vie tient à la capacité à subvenir convenablement à ses besoins financiers. Le budget de 2006 s'est attaqué à cette question en prenant des mesures visant à alléger le fardeau fiscal et à améliorer la situation financière des personnes âgées, des étudiants et des familles.

Le gouvernement du Canada s'est également engagé à faire des investissements stratégiques dans la mise en place d'une main-d'œuvre compétente et instruite. La difficulté des

employeurs canadiens à trouver des gens de métier compétents devient un obstacle à la croissance économique. Cette situation devrait se poursuivre au cours des années à venir et elle se produit à une époque où de nombreuses industries tributaires de gens de métier compétents enregistrent une croissance importante. Par ailleurs, de nombreux Canadiens occupent des postes mal rémunérés et ne sont pas encouragés à opter pour un métier ou sont incapables de le faire en raison d'obstacles financiers. Le budget de 2006 a mis en évidence le plan du nouveau gouvernement du Canada visant à encourager les Canadiens à s'engager dans l'apprentissage



d'un métier et cette mesure permettra de répondre aux futurs besoins en main-d'œuvre qualifiée, un élément essentiel à la croissance soutenue de l'économie. Pour encourager les employeurs à engager de nouveaux apprentis, le **budget de 2006** a instauré le crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis, en vertu duquel les employeurs admissibles recevront un crédit d'impôt équivalant à 10 p. 100 du salaire versé à un apprenti admissible au cours des deux premières années de leur contrat, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par apprenti par année. En outre, le budget de 2006 a mis en place un nouveau programme de subvention aux apprentis qui consistera à verser aux apprentis une subvention en espèces de 1 000 \$ pour chacune des deux premières années de leur programme d'apprentissage, à compter de 2007. Il sera également tenu compte des dépenses d'outillage engagées par les gens de métier excédant 1 000 \$, en sus du nouveau crédit canadien pour emploi de 1 000 \$ qui permet de tenir compte des dépenses engagées par les employés.

Il faut absolument accroître la possibilité, pour les peuples et les collectivités autochtones, de tirer profit des débouchés économiques pour assurer leur place au sein de l'économie du Canada. Le développement des entreprises et du marché, et la promotion d'un développement économique durable sont deux grands défis économiques auxquels font face les collectivités autochtones. Elles se sont toujours appuyées énormément sur l'exploitation des ressources naturelles aux fins du développement économique. Mais, elles font face bien souvent à de nombreuses difficultés lorsqu'il s'agit de transformer ces ressources en possibilités économiques. Des possibilités économiques durables fournissent des emplois à long terme et sont des sources de revenus stables, qui, à leur tour, sont essentiels à l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones.

L'ensemble de programmes fédéraux appuie les possibilités de développement économique des Autochtones sur plusieurs fronts. Par exemple, le perfectionnement des compétences pour accroître la participation aux possibilités économiques existantes et nouvelles passe par le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones. Le gouvernement du Canada appuie également le développement des industries d'exploitation des ressources et le renforcement des capacités au sein des collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuit pour faciliter leur participation aux projets de développement économique des collectivités. Selon la collectivité, ce soutien peut comprendre les emplois, le développement des entreprises, l'exploitation des terres et des ressources sur lesquelles les collectivités exercent leur contrôle, ou l'accès aux possibilités qu'offrent les terres et les ressources qui ne relèvent pas des collectivités, et la mise en place de régimes de réglementation efficaces. La **Stratégie des pêches autochtones**, le **Programme forestier des Premières nations**,

Le saviez-vous?

En 2005, le Canada a admis 99 146 travailleurs étrangers temporaires pour combler des besoins à court terme du marché du travail dans certains secteurs comme l'agriculture ainsi que l'industrie pétrolière et gazière.

En outre, le Canada a également accueilli en 2005 156 310 nouveaux résidents permanents qui sont des immigrants de la composante économique, dont des travailleurs qualifiés, des immigrants qui sont des gens d'affaires, des candidats d'une province ainsi que des aides familiaux résidents et les membres de leurs familles immédiates.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 2006

la *Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations* et la *Loi sur le développement commercial et industriel des Premières nations* sont des exemples de programmes et d'initiatives contribuant à la mise en valeur des ressources.

Le gouvernement du Canada a comme priorité immédiate d'assurer la liaison avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les associations professionnelles, en vue de mettre sur pied une agence canadienne d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers. Il prévoit donc investir 18 millions de dollars dans une agence canadienne d'évaluation et de reconnaissance des **titres de compétence étrangers** ♿ en 2006-2007 et 2007-2008.

Le gouvernement s'emploie également à relever les défis que pose la mobilité interprovinciale des travailleurs qualifiés. La reconnaissance des qualifications professionnelles à l'échelle du pays constituera une mesure importante pour créer des possibilités d'emploi pour les Canadiens et combler les pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs régions du pays. Le budget de 2006 favorise également la création de nouveaux emplois et l'investissement en réduisant les impôts des petites entreprises et des grandes sociétés.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à la sécurité du revenu et à l'emploi pour les Canadiens au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens ♿	Affaires indiennes et du Nord Canada Agence du revenu du Canada Anciens Combattants Canada Bureau du surintendant des institutions financières Condition féminine Canada Conseil canadien des relations industrielles Ressources humaines et Développement social Canada Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs



Une croissance économique forte

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long

terme au titre de la croissance économique forte. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accèdera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Produit intérieur brut (PIB) réel	<p>Le PIB réel a augmenté de 2,9 p. 100 en 2005, soit une hausse légèrement inférieure à la hausse de 3,3 p. 100 en 2004. Au sein du G-7, le Canada s'est classé au deuxième rang pour ce qui est de la croissance du PIB réel en 2005, derrière les États-Unis.</p> <p>En 2005, quatre provinces et territoires ont connu une croissance du PIB réel supérieure à la moyenne nationale, tous étant dans l'Ouest du pays. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a enregistré une croissance du PIB réel sensiblement inférieure à la moyenne nationale.</p>
—	Compétitivité des coûts	<p>En janvier 2006, le rendement du Canada au chapitre de la compétitivité des coûts s'était amélioré par rapport à celui des pays du G-7. Le Canada est en tête du G-7 pour ce qui est des coûts de revient de l'entreprise peu élevés, ce qui lui donne un avantage au niveau des coûts de 5,5 p. 100 par rapport aux États-Unis. Néanmoins, cet avantage a régressé car il était de 9,0 p. 100 en 2004, essentiellement à cause de la forte appréciation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux dernières années.</p>
—	Durabilité des ressources naturelles	<p>Parmi les 95 stocks de poissons commerciaux qui ont été évalués entre 2003 et 2006, 20 stocks étaient sains et croissants, 28 étaient sains et stables, et 47 étaient en diminution ou épuisés. Le pourcentage de stocks évalués qui sont sains comparativement au pourcentage des stocks qui sont en diminution ou épuisés a baissé d'environ 6 p. 100 depuis la période de 2001 à 2003.</p>
▲	Pratiques économiques vertes	<p>ISO 14001 est une norme internationale de gestion environnementale. Le nombre d'entreprises canadiennes ayant la certification ISO 14001 a augmenté, passant de 100 en 1999 à 1 636 en 2005.</p>



Croissance
économique
régionale

La contribution du gouvernement du Canada à la croissance économique forte

En effectuant les bons investissements et en mettant en place les conditions favorables à la croissance, le gouvernement peut promouvoir la prospérité continue grâce à la création de nouvelles possibilités pour tous les Canadiens. Le nouveau gouvernement du Canada a réduit la taxe sur les produits et services (TPS) de 1 point de pourcentage, pour la faire passer de 7 p. 100 à 6 p. 100, et il a mis en place d'autres mesures d'allégement fiscal et effectué d'autres investissements qui permettront de créer des emplois et stimuleront l'économie du Canada en renforçant l'incitation à travailler, à épargner et à investir. Le gouvernement a allégé le fardeau des contribuables en instaurant le **crédit canadien pour l'emploi** à l'intention des travailleurs, et en rehaussant le montant personnel de base, soit le montant que les Canadiens peuvent gagner sans avoir à payer d'impôt fédéral sur le revenu. De plus, la réduction du droit de résidence permanente, pour le ramener de 975 \$ à 490 \$ apporte un allégement immédiat aux nouveaux arrivants qui s'installent au sein de la société canadienne.

Le saviez-vous?

Agriculture et Agroalimentaire Canada collabore avec les gouvernements, les producteurs et d'autres intervenants pour mettre au point la prochaine génération de politiques qui soutiendra un secteur concurrentiel et prospère. Pour y parvenir, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires se sont engagés à tenir des consultations auprès des Canadiens de toute la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire – de l'exploitation agricole au marché – au sujet du cadre à adopter pour assurer le succès de demain.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2006

Le saviez-vous?

Dix provinces et territoires sont habilités à choisir les immigrants qui répondent aux besoins économiques et démographiques précis de leurs collectivités aux termes d'ententes relatives au programme des candidats des provinces négociées avec le gouvernement du Canada. Ces immigrants apportent des compétences indispensables et lancent des entreprises au sein des collectivités. En 2005, 8 047 immigrants ont été admis au programme des candidats des provinces. Le gouvernement du Québec est pleinement habilité à choisir tous les immigrants de la catégorie économique destinés à cette province aux termes de l'Accord Canada-Québec signé en 1991.

Source : Candidats des provinces, *Faits et chiffres 2005*, Citoyenneté et Immigration Canada, 2006

En outre, un régime d'imposition des entreprises concurrentiel à l'échelle internationale s'impose pour que le Canada attire l'investissement, crée des emplois et, en fin de compte, améliore le niveau de vie des Canadiens. Le budget de 2006 prévoit des mesures de réduction de l'impôt des sociétés pour accroître la compétitivité fiscale du Canada dans le monde. Le taux d'imposition générale des sociétés est réduit et la surtaxe des sociétés ainsi que l'impôt fédéral sur le capital sont éliminés. Le budget prévoit également la réduction du taux de l'impôt sur le revenu des petites entreprises et relève le revenu admissible qui donne droit au taux réduit.

Une forte croissance économique se traduit également par un solide développement économique dans toutes les régions et par la compétitivité sectorielle. Le gouvernement reconnaît que les politiques de développement régional sont des volets importants d'une stratégie globale visant à aider les régions du Canada à exploiter les possibilités qu'offre une économie mondiale.



Le saviez-vous?

Les secteurs de l'énergie, des forêts, des minéraux et des métaux du Canada représentent :

- un million d'emplois bien payés et hautement spécialisés pour les Canadiens;
- 13 p. 100 du PIB du Canada;
- 40 p. 100 de la totalité des exportations du Canada;
- 33 p. 100 de l'indice composé du Standard and Poor's/TSX;
- une croissance moyenne de la productivité supérieure à celle des autres secteurs;
- la plus grande source d'emplois des peuples autochtones du Canada.

Source : Ressources naturelles Canada, 2006

Un rôle indispensable du gouvernement fédéral consiste à miser sur les points forts des régions en adoptant une approche équilibrée pour assurer un niveau de vie plus élevé et une qualité de vie améliorée pour tous les Canadiens. La collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux sera capitale pour que les programmes fédéraux soient un complément aux efforts déployés par toutes les régions dans les champs de compétence provinciaux et territoriaux.

Les industries traditionnelles du Canada comme les forêts et l'agriculture sont des piliers de longue date de l'économie nationale. En effet, les industries axées sur les ressources naturelles donnent des emplois à des centaines de milliers de Canadiens et

soutiennent des centaines de collectivités à l'échelle du pays. Le **budget de 2006** a annoncé la mise en place de plans importants visant à soutenir la compétitivité des industries primaires au moyen d'investissements, notamment l'apport de 2 milliards de dollars supplémentaires, en 2006-2007 et 2007-2008, pour assurer un avenir plus prospère au secteur agricole.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à la croissance économique forte au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
<p>Croissance économique forte </p>	<p>Administration du pipe-line du Nord Affaires indiennes et du Nord Canada Agence canadienne d'évaluation environnementale Agence canadienne d'inspection des aliments Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec Agence de promotion économique du Canada atlantique Agriculture et Agroalimentaire Canada Citoyenneté et Immigration Canada Commission canadienne du tourisme Conseil canadien des normes Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Énergie atomique du Canada limitée Industrie Canada Infrastructures Canada Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (Transports Canada) Marine Atlantique S.C.C. (Transports Canada) Ministère des Finances Canada Office national de l'énergie Parcs Canada Pêches et Océans Canada Ressources naturelles Canada Société canadienne d'hypothèques et de logement Société d'expansion du Cap-Breton Société de développement du Cap-Breton Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Transports Canada VIA Rail Canada Inc. (Transports Canada)</p>



Une économie axée sur l'innovation et le savoir

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une économie axée sur

l'innovation et le savoir. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▼	Innovation 	Au chapitre de l'innovation, le rendement du Canada est légèrement à la baisse. Les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) du Canada, exprimées en un pourcentage du PIB, n'ont cessé de baisser pour passer de 2,09 p. 100 en 2001 à 1,96 p. 100 en 2004. Pendant cette période, le gouvernement a continué de majorer ses investissements dans la recherche et le développement. Selon d'autres mesures d'innovation, comme la part mondiale des familles de brevets triadiques qui revient au Canada ainsi que la production d'articles scientifiques et techniques, le Canada se classe derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.
▲	Niveau de scolarité 	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. En 2001, 61,0 p. 100 des Canadiens âgés de 25 à 34 ans avaient dans une certaine mesure poursuivi des études postsecondaires. C'est une nette amélioration par rapport à la décennie précédente, pour laquelle seulement 49,0 p. 100 des Canadiens appartenant à cette tranche d'âge avaient poursuivi des études postsecondaires.
—	Alphabétisation 	Les données de l' <i>Enquête sur la littératie et les compétences des adultes</i> de 2003 indiquent que le niveau d'alphabétisation moyen des Canadiens n'a pas beaucoup changé depuis 1994.

La contribution du gouvernement à une économie axée sur l'innovation et le savoir

Pour mettre en place une économie concurrentielle à l'échelle mondiale, le gouvernement du Canada est déterminé à poursuivre une stratégie d'investissement dans les travailleurs qualifiés du savoir, la recherche de pointe, les sciences et l'innovation. Pour que le Canada réalise son potentiel d'innovation, il doit continuer de

soutenir la création de connaissances et le transfert au secteur privé des progrès scientifiques et technologiques rendus possibles grâce à la recherche en milieu universitaire et au sein du gouvernement. Certes, des progrès ont été réalisés pour s'assurer de pouvoir compter sur une main-d'œuvre novatrice et instruite au Canada, mais le gouvernement doit continuer d'investir dans l'apprentissage et la formation pour suivre le rythme des changements technologiques.



Dépenses intérieures brutes

Recherche et développement

La population canadienne est une source de dynamisme économique et, par conséquent, le gouvernement du Canada s'est engagé à soutenir le développement du capital humain du pays, en commençant par mettre l'accent sur l'amélioration de l'accessibilité aux études postsecondaires, l'enrichissement et la diversification du bassin de travailleurs grâce à une immigration permanente et temporaire, et le maintien du financement de l'innovation, de la technologie et de la recherche par l'intermédiaire des conseils subventionnaires.



Familles de brevets triadiques

Le budget de 2006 a annoncé d'importantes initiatives pour contribuer à une économie axée sur l'innovation et le savoir. Plus précisément, le gouvernement a proposé de majorer l'aide à la recherche en milieu universitaire par l'entremise des conseils subventionnaires nationaux et du **Programme des coûts indirects** [Ⓜ]. En outre, le gouvernement a effectué un investissement ponctuel de 1 milliard de dollars dans la **Fiducie d'infrastructure pour l'enseignement postsecondaire** [Ⓜ] pour aider les provinces et les territoires à effectuer les investissements essentiels et urgents visant à promouvoir l'innovation et l'accessibilité (sous réserve de la disponibilité de fonds suffisants à partir de l'excédent budgétaire au-delà de 2 milliards de dollars en 2005-2006). Le financement additionnel vise à renforcer l'infrastructure et l'équipement des universités et des collèges et à améliorer les services connexes fournis par ces établissements.



Niveau de scolarité

Pour que les étudiants de niveau postsecondaire aient accès à l'aide financière dont ils ont besoin, le budget de 2006 a annoncé l'intention de consacrer 15 millions de dollars de plus au **Programme canadien de prêts aux étudiants** [Ⓜ] en 2007-2008 et 20 millions de dollars par an par la suite pour accroître l'admissibilité à l'aide financière grâce à la réduction de la contribution

Le saviez-vous?

Le ministère de la Défense nationale, par l'intermédiaire de **Recherche et développement pour la défense Canada** [Ⓜ] (RDDC), joue un rôle au sein de l'économie canadienne. RDDC contribue d'abord à l'avancement des connaissances et à la promotion de l'innovation en tant qu'acteur important dans la recherche et le développement au Canada et en tant que source bien établie de compétence de calibre mondial à l'échelle internationale. Deuxièmement, il produit des retombées économiques directes par le truchement de la mise au point de nouveaux produits et de la propriété intellectuelle et grâce à la capacité de faire appel aux ressources des partenariats nationaux et internationaux.

Source : Défense nationale, 2006

parentale présumée des familles à revenu moyen. Il a également instauré un crédit d'impôt pour manuels et a exonéré d'impôt la totalité du revenu de bourses d'études et de perfectionnement des étudiants de niveau postsecondaire.

De plus, il est particulièrement important de mettre l'accent sur l'éducation et l'apprentissage continu pour s'attaquer aux disparités socio-économiques qui existent entre les peuples autochtones et les autres

Le saviez-vous?

En 2004-2005, Affaires indiennes et du Nord Canada a accordé du financement à plus de 23 000 Indiens inscrits et Inuit fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire. Cette même année, plus de 3 900 étudiants subventionnés ont obtenu un diplôme d'enseignement postsecondaire.

Source : Affaires indiennes et du Nord Canada, 2006



Canadiens. Des études ont montré que l'éducation est le principal facteur permettant de combler l'écart entre les **peuples autochtones et les non-Autochtones** ¹ (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2006). Tirer profit de tout l'éventail de possibilités d'apprentissage continu facilite la capacité des peuples autochtones à acquérir les connaissances et les compétences requises pour renforcer leur identité, participer pleinement à l'économie canadienne et bénéficier d'une qualité de vie comparable à celle des autres Canadiens. Le gouvernement fédéral aide les Autochtones à accéder à l'enseignement postsecondaire. Par exemple, Affaires indiennes et du Nord Canada offre de vastes programmes dans le domaine de l'enseignement postsecondaire aux étudiants inuits et indiens inscrits qui vivent dans les réserves et hors-réserve. En outre, Patrimoine canadien verse des fonds à la **Fondation nationale des réalisations autochtones** ² pour octroyer des bourses d'études postsecondaires à tous les étudiants autochtones, y compris les Métis et les étudiants autochtones qui vivent dans les centres urbains.

Dans le budget de 2006, le gouvernement a annoncé son engagement à créer les conditions requises pour stimuler l'apport de changements importants et à long terme dans les collectivités autochtones, en particulier dans l'intérêt des femmes, des enfants et des familles autochtones. Le gouvernement acceptera les objectifs convenus lors de la récente réunion des premiers ministres et des dirigeants autochtones nationaux et il travaillera avec les premiers ministres et les dirigeants autochtones afin d'atteindre ces objectifs.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à une économie axée sur l'innovation et le savoir au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
<p>Une économie axée sur l'innovation et le savoir </p>	<p>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec Agence spatiale canadienne Agriculture et Agroalimentaire Canada Commission canadienne des grains Commission canadienne des affaires polaires Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Conseil national de recherches du Canada Défense nationale Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Énergie atomique du Canada limitée Industrie Canada Instituts de recherche en santé du Canada Pêches et Océans Canada Ressources humaines et Développement social Canada Société de développement du Cap-Breton</p>



Un environnement propre et sain

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un

environnement propre et sain. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▼	Qualité de l'air	Au niveau national, le taux moyen d'ozone de la basse atmosphère durant la saison chaude, pondéré selon la population, a augmenté de 16 p. 100 de 1990 à 2003. L'ozone de la basse atmosphère est un élément-clé du smog et c'est l'un des polluants atmosphériques les plus courants et les plus dangereux auxquels les personnes peuvent être exposées. L'ozone de la basse atmosphère est un indicateur important de la qualité de l'air puisque nous n'avons pas actuellement de seuils précis au-dessous desquels ce polluant ne présente aucun risque pour la santé humaine.*
—	Utilisation de l'eau	En 2001, l'utilisation moyenne de l'eau dans le secteur résidentiel par personne était de 335,0 litres par jour, soit une hausse de 8,0 litres par rapport au taux le plus bas enregistré en 1996, et ce, malgré une amélioration par rapport aux résultats de l'enquête de 1999.
▼	Biodiversité	En mai 2006, l'état de 163 espèces autrefois jugées en péril a été réévalué. De ce nombre, l'état de 48 espèces s'est détérioré (29,4 p. 100), et 27 espèces (16,6 p. 100) ne sont plus en péril ou appartiennent désormais à une catégorie à risque plus faible.
▼	Émissions de gaz à effet de serre	Au Canada, les émissions de gaz à effet de serre se sont accrues de 0,6 p. 100 entre 2003 et 2004, et de 26,6 p. 100 depuis 1990. Les émissions se sont accrues sous l'effet de la croissance économique de 47,8 p. 100 qui a été observée entre 1990 et 2004, mais ont été atténuées par une hausse du niveau de l'efficacité énergétique de 13,6 p. 100 au Canada pendant cette même période.

**Nota : Dans le rapport de cette année, nous avons révisé les mesures d'indication de la qualité de l'air afin de les faire correspondre avec la méthode que le gouvernement du Canada utilise depuis décembre 2005 pour mesurer la qualité de l'air. L'indicateur de la qualité de l'air est maintenant mesuré en fonction des tendances de l'exposition des Canadiens à l'ozone de la basse atmosphère plutôt qu'à l'aide des concentrations moyennes des polluants atmosphériques. Nous avons ainsi mis en place une norme de surveillance de la qualité de l'air à long terme et un instrument de mesure à l'aide duquel le gouvernement et le public peuvent constater les progrès que nous avons accomplis en vue de purifier l'air. Nous vous ferons part, dans les rapports subséquents, des autres mesures de la qualité de l'air dès qu'elles seront disponibles.*

La contribution du Canada à un environnement propre et sain

Parallèlement aux priorités économiques, on reconnaît que la qualité de l'environnement du Canada est essentielle à la qualité à long terme des collectivités du Canada et à leur prospérité. Les terres, les eaux et la faune du Canada sont des éléments importants pour la santé et l'économie du pays ainsi que pour la qualité de vie de tous les Canadiens. Des écosystèmes sains alimentent une abondance de plantes, d'espèces sauvages et d'autres organismes, et exercent des fonctions essentielles à la vie. Par exemple, ils maintiennent le climat de la terre, nettoient l'air et l'eau, conservent les cycles nutritifs, assurent la pollinisation des récoltes et aident à contrôler les inondations et les infestations de ravageurs.

La santé humaine est tributaire des fonctions naturelles d'un environnement sain; par exemple, un environnement sain fournit un air propre à respirer et une eau propre à

Le saviez-vous?

Environnement Canada ☎ fonctionne 24 heures sur 24 et à longueur d'année, à l'échelle du Canada, et dans le monde. Chaque année, Environnement Canada :

- diffuse plus de 1,5 million de prévisions météorologiques;
- répond à 33 millions d'appels téléphoniques et traite 6 milliards de requêtes visant à obtenir des renseignements météorologiques et environnementaux sur Internet;
- mène 10 000 inspections en vertu des lois environnementales du Canada;
- gère 13 millions d'hectares d'habitat faunique;
- publie plus de 500 articles scientifiques;
- exploite 15 instituts et laboratoires de recherche.

Source : Environnement Canada, 2006

Le saviez-vous?

Les dispositions de la **Loi canadienne sur la qualité de l'air** ☎ aideront à réduire les émissions des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre ainsi qu'à protéger la santé humaine.

Le gouvernement du Canada partage les préoccupations des Canadiens au sujet de la qualité de l'air ambiant et les changements climatiques. De nombreuses activités qui sont à l'origine du smog et des pluies acides contribuent également aux changements climatiques.

En adoptant une démarche intégrée pour les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre, le gouvernement tient à maximiser les avantages pour la santé de la population canadienne et l'environnement. La *Loi canadienne sur la qualité de l'air* fait partie intégrante d'un plan d'action axé sur les résultats pour assainir l'environnement et protéger la santé des Canadiens.

Le projet de *Loi canadienne sur la qualité de l'air* permettra au gouvernement ce qui suit :

- faire passer l'industrie de la conformité volontaire à l'application stricte;
- remplacer le système hétéroclite spécial actuel par des normes nationales claires, cohérentes et détaillées;
- miser sur une approche globale qui ne traitera pas séparément les questions liées aux polluants et aux émissions de gaz à effet de serre.

Source : Environnement Canada, 2006

boire, filtre les radiations dangereuses, maintient un régime de température relativement stable et absorbe les déchets. Quant à la santé des Canadiens, elle est essentielle au maintien d'une main-d'œuvre en bonne santé qui est une composante essentielle à la productivité et à la concurrence. La détérioration de l'environnement a des répercussions sur l'économie, qui se traduisent par une productivité décroissante des travailleurs et des coûts en soins de santé. Chaque année le smog provoqué par la pollution atmosphérique est la cause de nombreux



décès, de maladies et d'admissions dans les salles d'urgence au Canada, qui pourraient être évités.

Le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel pour la préservation et l'amélioration de la qualité de notre environnement naturel. Il reconnaît qu'une gestion efficace de l'environnement exige une approche axée sur la collaboration et il travaille donc en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que d'autres groupes partenaires, pour s'attaquer aux risques et aux défis pour l'environnement du Canada. Il travaille aussi avec les gouvernements autochtones pour mieux protéger la santé et la sécurité de leurs peuples et de leurs collectivités à mesure qu'ils assument des responsabilités accrues à l'égard de leurs terres, de leurs ressources et de leur environnement.

Le **budget de 2006** [Ⓜ] a prévu des mesures visant à assainir l'environnement. Dès cette année, le gouvernement accordera 1,3 milliard de dollars à l'appui des dépenses en immobilisations dans les transports en commun. Il collaborera avec les provinces et les territoires pour voir à ce que des investissements soient effectués immédiatement dans l'infrastructure du transport en commun afin de réduire la congestion routière en milieu urbain et les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz. En outre, le budget de 2006 a instauré un nouveau crédit d'impôt pour les particuliers au titre du coût d'achat des laissez-passer mensuels de transport en commun, qui représente une dépense fiscale de 370 millions de dollars pour 2006-2007 et 2007-2008.

Le changement climatique est une source de préoccupation environnementale pour les Canadiens. Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre en mettant en œuvre le

Programme de réglementation de la qualité de l'air. Cette nouvelle démarche permettrait au gouvernement de fixer des normes nationales claires, de faire passer l'industrie de la conformité volontaire à l'application stricte, de surveiller les progrès réalisés et de rendre compte des gains réalisés par le Canada au chapitre de la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. De plus, dans le budget de 2006, le gouvernement a confirmé l'accélération de la déduction pour amortissement applicable à la bioénergie dans le domaine forestier, au titre des investissements dans certains équipements. Cette mesure favorisera l'investissement dans la technologie qui contribue à une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. Le **budget de 2006** [Ⓜ] prévoit que cette mesure réduira les revenus fédéraux de 30 millions de dollars au cours des deux prochaines années (2006-2007 et 2007-2008).

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à un environnement propre et sain au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*.

La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet

également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
<p>Un environnement propre et sain </p>	<p>Affaires indiennes et du Nord Canada Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec Agence spatiale canadienne Agriculture et Agroalimentaire Canada Énergie atomique du Canada limitée Environnement Canada Musée canadien de la nature Parcs Canada Pêches et Océans Canada</p>



Un marché équitable et sécurisé

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un marché

équitable et sécurisé. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Obstacles à l'entrepreneurship 	En 2003, le Canada a enregistré le niveau le plus bas d'obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneurship parmi les pays du G-7, soit une hausse par rapport à la deuxième place qu'il occupait en 2002. Le Canada s'est classé au premier rang, ex æquo avec le Royaume-Uni.

La contribution du gouvernement du Canada à un marché équitable et sécurisé

Un marché concurrentiel est une assise essentielle à l'investissement, à l'innovation, au commerce, à la création d'emplois, à la confiance des consommateurs et à la croissance économique. Un marché équitable et sécurisé inspire et accroît la confiance des consommateurs, et offre aux entreprises un environnement optimal pour la concurrence. Pour veiller à ce que le marché fonctionne de façon équitable, efficace et efficiente, le gouvernement du Canada concentrera ses efforts sur l'amélioration des programmes et des services offerts sur le marché, l'intensification des activités d'information et de sensibilisation, et le renforcement de la conformité aux règles et aux règlements du marché, et de leur application, et ce, par le truchement de diverses initiatives.

Le saviez-vous?

Le **Bureau de la concurrence**  est membre de six partenariats en matière d'application de la loi à l'échelle du Canada qui se consacrent à la lutte contre la fraude par marketing de masse – au moyen de la poste, du téléphone ou d'Internet ou en recourant à plus d'un de ces moyens à la fois. Le Bureau a fait de la fraude par marketing de masse une priorité pour 2006-2007. En réduisant les assertions frauduleuses, on veille à ce que les consommateurs aient confiance dans le marché.

Source : Bureau de la concurrence du Canada, 2006

La mise en place d'une économie forte exige la réglementation du marché des valeurs mobilières en vue d'assurer l'intégrité du marché et la protection des investisseurs. Des marchés financiers efficaces favorisent l'investissement national et étranger dans l'économie, en stimulant la croissance de la production et la création d'emplois.

Le gouvernement du Canada contribue à la mise en place d'un marché équitable et sécurisé en veillant à ce que :

- ▶ les cadres du marché tiennent compte de la conjoncture économique changeante;
- ▶ les Canadiens se conforment aux lois qui régissent la fiscalité, le commerce et les frontières;
- ▶ les droits des producteurs et des consommateurs soient protégés;
- ▶ des normes élevées soient en place pour garantir l'existence d'un système d'échanges commerciaux sécuritaire, équitable et sécurisé;
- ▶ les relations commerciales internationales du Canada soient renforcées et de nouveaux marchés soient explorés et exploités.

Le **budget de 2006** ¹ a annoncé des engagements importants à l'égard d'un marché équitable et sécurisé. Le gouvernement est déterminé à mener à bien l'examen amorcé en 2006 des lois régissant les institutions financières et à faire participer les provinces et les territoires à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des processus réglementaires dans plusieurs industries. Il mettra également en œuvre un nouveau régime de réglementation du marché des valeurs mobilières qui assurera l'intégrité du marché et la protection des investisseurs. Le **budget de 2006** ¹ a insisté sur le fait que les Canadiens bénéficieraient de la mise en place d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières qui applique un code unique, tient compte des besoins régionaux et est doté d'une structure de gouvernance qui fait place à la participation des provinces. Un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières permettrait d'optimiser l'efficience de nos marchés financiers, d'améliorer la capacité d'exécution et de

Le saviez-vous?

Plusieurs accords bilatéraux de transport aérien nouveaux et élargis ont été négociés par le gouvernement du Canada, notamment avec l'Inde, la Chine, la Grèce et les États-Unis, afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs, des expéditeurs et du monde des affaires.

Source : Transports Canada, 2006

mieux protéger les investisseurs, renforcerait l'efficience sur les plans administratif et réglementaire, donnerait à toutes les administrations l'occasion d'apporter une contribution efficace à la réglementation des marchés financiers du Canada et consoliderait la présence du Canada sur la scène internationale. Dans le cadre général des efforts déployés pour consolider l'union économique et rétablir l'équilibre fiscal, le gouvernement travaillera de concert avec les provinces et les territoires pour définir les possibilités de mettre en place un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières. En outre, il songe à adopter des systèmes d'échanges commerciaux plus efficaces et à mener des négociations sur le libre-échange avec les partenaires économiques du Canada.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à un marché équitable et sécurisé au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui



suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et*

autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Un marché équitable et sécurisé 	Agence canadienne d'inspection des aliments Agriculture et Agroalimentaire Canada Commission canadienne des grains Commission canadienne du lait Commission du droit d'auteur Conseil canadien des normes Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Industrie Canada Office des transports du Canada Ressources humaines et Développement social Canada Transports Canada Tribunal de la concurrence



2 Les affaires sociales

Contexte

Dans un pays aussi diversifié que le Canada sur les plans social, culturel et géographique, le gouvernement fédéral doit continuer de favoriser la participation active des citoyens à la vie communautaire. Le gouvernement du Canada s'est engagé à bâtir une fédération plus forte et davantage axée sur la collaboration, au sein de laquelle tous les paliers de gouvernement travaillent à la promotion des valeurs fondamentales, de la dualité linguistique, de la diversité ethnique, des arts, de la culture et de la participation active des citoyens, tout en améliorant la santé, la sécurité et le niveau de vie des citoyens. Il s'est en outre engagé à travailler en collaboration avec les dirigeants autochtones et leurs collectivités pour améliorer le bien-être des peuples autochtones au Canada.

La collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires est impérative pour offrir aux Canadiens un système de soins de santé public qui est à la hauteur des questions de santé qui surgissent.

Le gouvernement du Canada est résolu à renforcer le système juridique et à affermir la capacité du Canada à faire face aux dangers provoqués par la criminalité locale. Pour assurer la sécurité des collectivités canadiennes, le gouvernement du Canada travaille aussi en partenariat avec des bénévoles, des universitaires, des gouvernements et des organisations communautaires pour trouver des moyens de prévenir le crime en investissant dans des approches qui aident les intervenants à s'attaquer aux causes profondes du crime et de la victimisation, comme la violence familiale, le recrutement de bandes ou encore la toxicomanie. Par ailleurs, le gouvernement du Canada élabore et adopte des lois pour assurer la sécurité des Canadiens, réglementer la société et protéger les groupes défavorisés au sein des collectivités canadiennes. Il lui incombe également de collaborer avec les Premières nations, les Inuit et les Métis pour mettre en place des collectivités saines et durables et faire en sorte que leurs aspirations économiques, sociales et culturelles se concrétisent.

Un pays qui renforce la dualité linguistique sur laquelle il s'appuie et stimule l'expression créatrice au sein de sa population diversifiée favorise également le dialogue, les échanges interculturels et, en fin de compte, une société plus inclusive. Par ailleurs, une société fondée sur les valeurs de l'inclusion et de l'ouverture à l'égard de la diversité est en meilleure position pour faire jaillir de nouvelles idées issues d'une vaste gamme d'expériences et de points de vue.

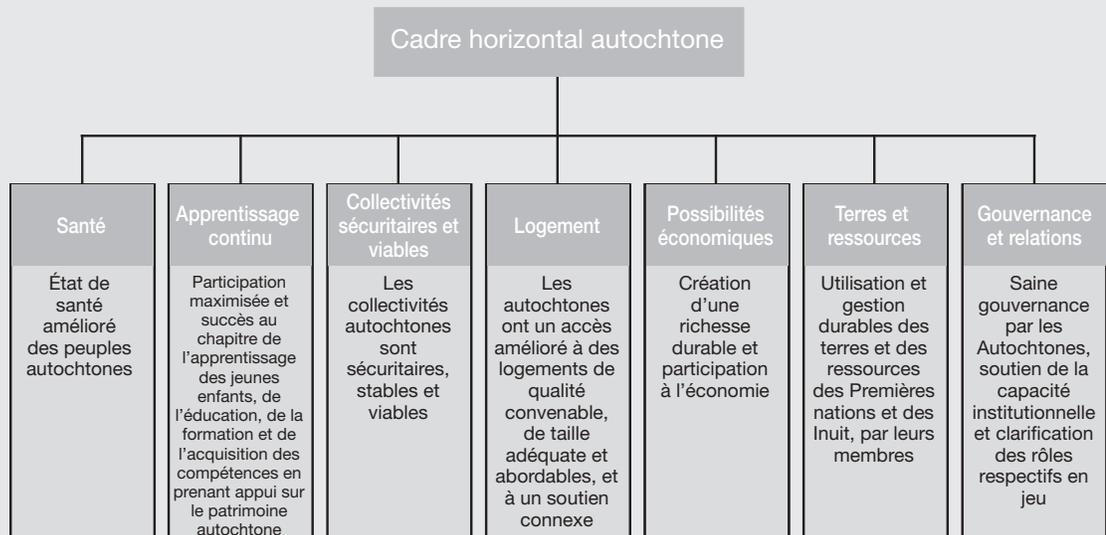
Il existe un large éventail de programmes sociaux dont l'objectif est d'améliorer le bien-être social du Canada et la qualité de vie de ses citoyens. Certaines initiatives visent à préserver les traditions ethnoculturelles qui

enrichissent notre société, améliorent les chances des enfants canadiens de prendre un bon départ dans la vie et à faire en sorte que les personnes âgées soient traitées avec humanité et considération, tout en participant pleinement aux activités de leurs collectivités. D'autres initiatives facilitent l'intégration avec succès des nouveaux arrivants, en leur offrant des facilités d'établissement et en accordant la citoyenneté canadienne aux personnes admissibles. Le gouvernement du Canada apporte également une aide directe, une aide fiscale et un financement aux citoyens ainsi qu'aux organisations des secteurs public et bénévole.

Le saviez-vous?

Le Cadre horizontal autochtone brosse un tableau global des programmes et des dépenses publics destinés aux Autochtones. Il présente l'ensemble des programmes et des services fédéraux qui sont répartis en sept grands thèmes : santé, apprentissage continu, collectivités sécuritaires et viables, logement, possibilités économiques, terres et ressources, et gouvernance et relations. Le Cadre horizontal autochtone traduit l'engagement du gouvernement du Canada de renforcer la transparence et d'améliorer la gestion horizontale des programmes fédéraux destinés aux peuples autochtones.

Le Cadre horizontal autochtone au complet est affiché à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pmd-obgr>





Le présent chapitre fait état de la contribution du gouvernement du Canada au regard de quatre secteurs de résultats liés aux affaires sociales :

1. des Canadiens en santé;
2. des collectivités sécuritaires et sécurisées;
3. une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale;
4. une culture et un patrimoine canadiens dynamiques.

Principaux risques et défis qui influent sur les affaires sociales du Canada

L'évaluation du rendement social doit s'accompagner d'une analyse des risques et des défis qui ont influé et continueront d'influer sur la situation des affaires sociales. Les paragraphes qui suivent présentent sommairement quelques-uns des principaux risques et défis pour les perspectives sociales canadiennes.

Accès en temps opportun aux services de soins de santé

- Si les Canadiens sont toujours fiers de leur régime public de soins de santé, ils s'inquiètent toutefois de son avenir, et de sa capacité à offrir un accès en temps opportun aux soins de qualité dont ils ont besoin. Les Canadiens s'inquiètent invariablement des délais d'attente pour des tests de diagnostic, des chirurgies ou une visite chez un spécialiste.

Réduction des taux de criminalité

- La violence familiale, la prolifération des armes et la toxicomanie figurent parmi les nombreux facteurs auxquels sont exposés les particuliers et les collectivités. Les collectivités canadiennes doivent non seulement se doter des instruments, des connaissances et du soutien requis pour s'attaquer aux causes profondes des crimes commis à l'échelle locale mais une saine gestion des contrevenants et des politiques correctionnelles perfectionnées et efficaces doit aussi permettre de renforcer la sécurité.

Répondre aux besoins de la population diversifiée du Canada

- À mesure que la population canadienne devient de plus en plus diversifiée, des défis ne cesseront de surgir pour promouvoir l'unité, la compréhension interculturelle et l'éducation, et pour reconnaître que la dualité linguistique et la diversité culturelle constituent un avantage économique et social unique en son genre, qui profite à tous les Canadiens, partout au pays.

Le caractère distinctif de la culture canadienne

- Le Canada découvre de nouveaux moyens de soutenir les communications, les arts et la créativité. Le caractère distinctif de sa culture doit transparaître dans l'image que les gens d'ici et d'ailleurs se font du Canada. Pour ce faire, il faut promouvoir les œuvres culturelles qui reflètent une diversité de points de vue et d'influences et assurer une forte présence canadienne dans l'ensemble du pays.

Des Canadiens en santé

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long

terme pour des Canadiens en santé. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Espérance de vie 	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter pour passer de 77,8 ans en 1991 à 79,9 ans en 2003 (82,4 ans pour les femmes et 77,4 ans pour les hommes).
▲	Autoévaluation de l'état de santé 	Entre 2003 et 2005, le pourcentage des Canadiens jugeant leur état de santé « excellent » ou « très bon » a augmenté. En 2005, 65,5 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont qualifié leur état de santé d'excellent ou de très bon, en hausse par rapport à 59,6 p. 100 en 2003.
—	Modes de vie sains 	Au cours de la dernière décennie, les progrès accomplis par les Canadiens en ce qui touche les modes de vie sains ont été inégaux. Il est vrai que les Canadiens font davantage d'exercices, mais une plus grande proportion d'entre eux sont également considérés comme obèses ou souffrant d'un excédent de poids.
—	Temps d'attente 	En 2005, le temps d'attente médian était d'environ quatre semaines pour une visite chez un spécialiste et une chirurgie non urgente, et de trois semaines pour des tests de diagnostic. À l'échelle nationale, les temps d'attente médians sont restés stables entre 2003 et 2005, mais on a constaté des écarts au niveau provincial.
—	Satisfaction des patients 	Entre 2000-2001 et 2002-2003, le pourcentage des Canadiens qui estimaient que la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble était « excellente » ou « bonne » est demeurée stable, passant de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100.



Santé et facteurs socio-économiques déterminants

Dépenses en matière de santé

La contribution du gouvernement du Canada à la santé des Canadiens

Le système universel des soins de santé du Canada est là pour protéger et améliorer la santé de tous les Canadiens. La responsabilité de la santé publique et de l'accès aux services de soins de santé de qualité est assumée conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Tous les paliers

de gouvernement et d'autres intervenants conjuguent leurs efforts pour renouveler et renforcer le système public des soins de santé du Canada et veiller à ce que les Canadiens reçoivent les soins de santé dont ils ont besoin, en temps opportun. Dans le **budget de 2006** , le gouvernement du Canada a annoncé d'importants engagements pour s'assurer d'établir des repères fondés sur



l'expérience concernant les délais d'attente acceptables du point de vue médical, en commençant par cinq secteurs prioritaires : traitement du cancer, maladies du cœur, imagerie diagnostique, remplacement des articulations et rétablissement de la vue. Comme on le déclare dans le **discours du Trône** ¹, le nouveau gouvernement du Canada travaillera de concert avec les provinces et les territoires pour s'assurer que tous les Canadiens reçoivent les traitements médicaux nécessaires dans des délais cliniquement acceptables.

Bien que tous les paliers de gouvernement jouent des rôles importants dans le système des soins de santé du Canada, le gouvernement fédéral assume des responsabilités qui se répartissent en cinq grands secteurs :

- 1) Soutenir le système des soins de santé en établissant et en appliquant des principes nationaux ou des normes nationales en vertu de la **Loi canadienne sur la santé** ² et contribuer au financement des services de soins de santé provinciaux et territoriaux au moyen des transferts fiscaux. Fixés à 19 milliards de dollars en 2005-2006, les transferts pécuniaires pour la santé augmenteront de 6 p. 100 par an jusqu'en 2013-2014, comme prévu par la loi. Cette hausse représente 1,1 milliard de dollars supplémentaires en 2006-2007 et 1,2 milliard de dollars supplémentaires en 2007-2008 pour les systèmes des soins de santé des provinces et des territoires. (Source : Ministère des Finances Canada)
- 2) Offrir des services de santé directs à des groupes donnés, notamment les anciens combattants, les militaires, les détenus des pénitenciers fédéraux, les demandeurs du statut de réfugié, les membres actifs de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi que les populations des Premières nations qui vivent dans les réserves et les Inuit. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire l'écart qui existe entre les peuples autochtones et les

Le saviez-vous?

Le gouvernement du Canada collabore toujours avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre au point les composantes de base d'une garantie de délai d'attente pour les patients, afin que tous les Canadiens reçoivent les traitements médicaux nécessaires dans des délais acceptables sur le plan médical. Plus précisément, **Santé Canada** ³ travaille avec des spécialistes et des intervenants pour investir dans la recherche, promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications, faciliter la collaboration entre les administrations publiques et assurer l'offre de professionnels de la santé.

Des progrès considérables ont déjà été accomplis car dix repères communs fondés sur l'expérience ont été établis pour le dépistage et le traitement du cancer, les chirurgies cardiaques, le remplacement des hanches et des genoux, et les cataractes.

Source : Santé Canada, 2006

non-Autochtones au point de vue de la santé, en offrant un éventail de programmes permanents à divers segments des Premières nations vivant dans les réserves et aux populations inuites reconnues. Par exemple, des soins de santé primaires sont offerts à des postes de soins infirmiers et dans des centres de santé communautaire dans les collectivités éloignées ou isolées, à titre de complément et de soutien aux services dispensés par les autorités provinciales, territoriales et régionales en matière de santé. En outre, le gouvernement du Canada verse des prestations de maladie supplémentaires à approximativement 764 523 membres admissibles des Premières nations et Inuit pour couvrir le coût des produits pharmaceutiques, des soins dentaires, des soins de la vue, du transport à des fins médicales, des fournitures et des équipements médicaux et des interventions d'urgence en santé mentale.



Mortalité infantile

Obésité

- 3) Promouvoir des stratégies multiples visant à améliorer la santé de la population. Le gouvernement fédéral s'occupe de promouvoir l'activité physique, le sport et la santé à l'échelle nationale. Il travaille à la prévention et au contrôle des risques de maladie et de blessure et il soutient ainsi que finance la recherche et il gère les urgences en santé publique. Le budget de 2006 a alloué 104 millions de dollars sur deux ans à Santé Canada et à l'Agence de santé publique du Canada, pour leur permettre de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une **Stratégie canadienne de lutte contre le cancer** , conjointement avec divers intervenants.
- 4) Travailler avec des partenaires clés pour s'assurer que les Canadiens possèdent des renseignements exacts et en temps opportun afin de prendre des décisions (p. ex., évaluer et suivre de près la sécurité et l'efficacité thérapeutique des médicaments et des appareils médicaux; surveiller la salubrité des aliments et prendre des mesures pour gérer le risque le cas échéant, notamment des rappels d'aliments et des alertes aux allergies; surveiller la qualité de l'air et ses effets sur la santé humaine; et diffuser des alertes au smog).
- 5) Représenter le Canada dans le cadre des rencontres internationales sur des initiatives mondiales en matière de santé et participer aux efforts multilatéraux qui sont déployés pour éradiquer des maladies, améliorer la santé et réduire le risque associé aux menaces à la santé publique.

Liens avec l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à la santé des Canadiens au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Des Canadiens en santé 	Affaires indiennes et du Nord Canada Agence canadienne d'inspection des aliments Agence de santé publique du Canada Anciens Combattants Canada Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail Conseil d'examen des prix des médicaments brevetés Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Instituts de recherche en santé du Canada Ministère des Finances Canada Santé Canada Service correctionnel Canada



Des collectivités sécuritaires et sécurisées

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour des

collectivités sécuritaires et sécurisées. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
—	Sécurité	<p>Le taux de criminalité du Canada a baissé de 1,0 p. 100 entre 2003 et 2004. À l'exception d'une augmentation observée en 2003, le taux de criminalité est en baisse de 12,0 p. 100 depuis 1991.</p> <p>Néanmoins, à la suite de la hausse de 13,0 p. 100 observée en 2004, le taux d'homicide a de nouveau augmenté de 4,0 p. 100 en 2005, pour atteindre son niveau le plus élevé en près d'une décennie. L'année dernière, la police a signalé 658 homicides, soit 34 de plus qu'en 2004. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des homicides en Ontario et en Alberta.</p>
▲	Logement	<p>En 1996, 19,0 p. 100 des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada et 17,9 p. 100 de l'ensemble des ménages du Canada avaient un « besoin impérieux en matière de logement ». En 2001, cette proportion a chuté pour s'établir à 16,6 p. 100 dans les RMR et à 15,8 p. 100 pour l'ensemble des ménages du Canada.</p>

La contribution du gouvernement du Canada à la mise en place de collectivités sécuritaires et sécurisées

Des collectivités sécuritaires et sécurisées sont une caractéristique qui distingue le mode de vie de notre pays et les Canadiens peuvent en être fiers à juste titre. Ils méritent de vivre dans une société juste, d'avoir confiance dans leur système juridique et d'être protégés contre la violence et les actes criminels. De nombreux ministères et organismes fédéraux contribuent sensiblement à la priorité du gouvernement consistant à protéger les citoyens en travaillant à la mise en place de collectivités plus sécuritaires et viables.

Ils élaborent des politiques nationales pertinentes pour la prévention du crime, font face à la criminalité en adoptant des approches axées sur la collectivité et trouvent des moyens novateurs et efficaces de contrôler et de restreindre la circulation des armes et de la drogue dans la rue. Le gouvernement du Canada est également chargé de concilier ces objectifs avec la crainte que le renforcement de notre capacité à prévenir le crime, à lutter contre le terrorisme et à améliorer la sécurité publique peut avoir des répercussions sur les droits et les libertés de la personne, et sur le respect de la vie privée.

Pour assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs collectivités, le budget de 2006 a prévu l'augmentation du nombre d'agents de la GRC et l'octroi de fonds additionnels pour combler 1 000 postes vacants d'ici 2010. On y annonce également l'embauche d'autres procureurs fédéraux au ministère de la Justice du Canada. Ces mesures sont prises pour donner suite aux priorités en matière d'application de la loi comme le trafic de la drogue, la corruption, la sécurité de la frontière et la contrebande d'armes à feu. Étant donné qu'un nombre croissant de jeunes gens sont impliqués dans des crimes armés, des gangs de rue, le trafic de la drogue et d'autres crimes dans les collectivités canadiennes, le gouvernement fédéral s'est également engagé à adopter, de concert avec les provinces, une stratégie efficace de prévention du crime à l'intention des jeunes à risque. Cette initiative aidera les jeunes Canadiens à faire des choix de vie positifs et, en fin de compte, à devenir des membres responsables, engagés et actifs au sein de leurs collectivités.

Le gouvernement du Canada prend également des mesures énergiques pour que le public ait confiance dans le système de justice pénale et la sécurité du public à long terme en mettant davantage l'accent sur les besoins des victimes et en prévoyant des peines plus rigoureuses pour les délinquants violents et les récidivistes. Le budget de 2006 prévoit des mesures pour s'attaquer aux crimes graves et veiller à ce que les peines d'emprisonnement soient proportionnelles à la gravité des crimes commis. S'il le faut, le gouvernement fédéral fournira des fonds additionnels à Service correctionnel Canada pour lui permettre d'agrandir les établissements correctionnels afin d'absorber la hausse prévue de la population carcérale en raison des changements apportés aux règles régissant les sentences.

Le saviez-vous?

En 2006, la GRC a offert des services de police professionnels et réguliers à huit provinces, trois territoires, 200 municipalités et plus de 544 collectivités autochtones au Canada.

Pour remplir le mandat en matière de prévention, d'enquêtes et d'application de la loi, et pour protéger la vie et les biens des citoyens canadiens, les ressources consacrées aux services de police contractuels ont permis de répondre à approximativement deux millions d'appels pour divers services.

Source : GRC, 2005-2006

Un des moyens qu'entend prendre le gouvernement du Canada pour faire en sorte que les collectivités soient sécuritaires, sécurisées et viables est d'aider les Canadiens à disposer d'un vaste choix de logements abordables et de qualité. Grâce à la Fiducie pour le logement abordable, le gouvernement a annoncé dans le budget de 2006 qu'il soutiendra les investissements visant à accroître l'offre de logements abordables, y compris les logements de transition et les logements supervisés pour tous les Canadiens, et tout particulièrement pour les Canadiens autochtones qui vivent dans les réserves et hors réserve. Certes, des progrès importants ont été accomplis, mais les conditions de logement des ménages autochtones sont toujours nettement moins bonnes que celles des ménages non autochtones.

Des ministères clés du gouvernement fédéral offrent de nombreux programmes qui visent à promouvoir le bien-être communautaire, et ce, pour tous les peuples autochtones. À ce chapitre, mentionnons le volet autochtone du Programme national pour la prévention du crime et la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, dont l'objectif



commun est de réduire les taux de criminalité et d'incarcération dans les collectivités autochtones du pays ou de leur venir en aide à mesure qu'elles assument des responsabilités accrues dans le domaine de l'administration de la justice. Certains programmes s'adressent à des groupes autochtones en particulier. C'est le cas notamment de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui consiste en un ensemble de projets pilotes visant à mettre à l'essai de nouveaux moyens de répondre aux besoins uniques de la population autochtone en milieu urbain au Canada, des Indiens non inscrits et des Métis. Dans certaines régions, le gouvernement fédéral s'associe aux provinces, aux territoires et aux groupes autochtones pour améliorer la stabilité et la sécurité des collectivités. À ce titre, mentionnons le Programme tripartite sur la police des Premières nations qui aide les collectivités des Premières nations à créer un environnement plus sécuritaire et plus stable.

De nombreuses initiatives fédérales sont également menées pour préparer le Canada à faire face à des crises et des situations d'urgence éventuelles comme les actes terroristes, les menaces à la sécurité et les catastrophes naturelles, et à le protéger. Les autorités locales ont parfois l'occasion d'avoir recours à des moyens pour composer avec une crise nationale. En pareil cas, le gouvernement du Canada peut faire appel aux Forces canadiennes pour déployer les meilleurs éléments militaires afin de répondre à une urgence, n'importe où au pays. De façon courante, le gouvernement du Canada fait la promotion de la protection et de la sécurité des Canadiens en établissant des

normes pour le système de transport. Il joue de plus un rôle de chef de file pour la sécurité des voyageurs canadiens en mettant en place des règles et des normes de sécurité pour les réseaux de transport, en réagissant promptement aux incidents et aux menaces à la sécurité, en filtrant les voyageurs et leurs bagages, en sécurisant le fret et le service postal aériens et en réglementant le transport des marchandises dangereuses.

Liens avec l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à des collectivités sécuritaires et sécurisées au moyen de leurs résultats stratégiques et activités de programmes respectifs. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
<p>Des collectivités sécuritaires et sécurisées ↗</p>	<p>Agence spatiale canadienne Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada Centre des armes à feu Canada Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité Commission canadienne de sûreté nucléaire Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Commission de la capitale nationale Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada Commission du droit du Canada Commission nationale des libérations conditionnelles Défense nationale Gendarmerie royale du Canada Ministère de la Justice Canada Pêches et Océans Canada Résolution des questions des pensionnats indiens Canada Ressources humaines et Développement social Canada Sécurité publique et Protection civile Canada Service canadien du renseignement de sécurité Service correctionnel Canada Société canadienne d'hypothèques et de logement Transports Canada Tribunal d'appel des transports du Canada</p>



Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique

et l'inclusion sociale. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
—	Attitudes à l'égard de la diversité ↕	D'après les sondages de l'opinion publique, les attitudes des Canadiens à l'égard de la diversité semblent contradictoires. Si le seuil de tolérance personnel s'est légèrement amélioré – 29,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient plus tolérants à l'égard des groupes ethniques en 2004, par rapport à 23,0 p. 100 en 1991 – le soutien aux mesures d'action positive a baissé pour passer de 44,0 p. 100 en 1985 à 28,0 p. 100 en 2004.
▲	Attitudes à l'égard de la dualité linguistique † ↕	En 2006, 72 p. 100 des Canadiens ont déclaré être personnellement favorables au bilinguisme dans tout le Canada. Ce constat représente une hausse de 16 p. 100 depuis 2003 (56,0 p. 100). En outre, 68,7 p. 100 des Canadiens sont d'accord pour dire que le fait de parler le français et l'anglais au Canada améliore les possibilités d'emploi et d'affaires, et ce, pour tous les Canadiens.
—	Bénévolat ↕	En 2004, près de 12 millions de Canadiens, soit 45 p. 100 de la population âgée de 15 ans et plus, ont fait du bénévolat pour un groupe ou une organisation, pendant la période de 12 mois couverte par l' <i>Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004</i> **.
▲	Participation à la vie politique ↕	Après avoir régulièrement baissé au cours de la décennie écoulée, la participation à l'élection générale s'est améliorée en 2006. La participation électorale, la plus basse dans toute l'histoire du Canada ayant été enregistrée en 2004, 60,9 p. 100, s'est accrue pour atteindre 64,7 p. 100 à l'élection générale fédérale de 2006.

**Nota : Les taux indiqués concernant le don et le bénévolat en 2004 sont plus élevés que ceux révélés par deux enquêtes similaires qui ont été menées en 1997 et en 2000, mais les résultats ne sont pas comparables en raison des différences concernant les questions posées et la méthode suivie.



Les langues officielles et l'engagement du gouvernement

La contribution du gouvernement du Canada à la dualité linguistique et à l'inclusion sociale

Le Canada, pour qui la dualité linguistique constitue un fondement, est devenu un pays qui se distingue et s'enrichit grâce aux nombreuses origines de sa population. Avoir deux langues officielles a aidé les Canadiens à acquérir une meilleure compréhension de leurs différences et à se respecter. Par ailleurs, était essentiel à la vitalité et à la vigueur de la société et de la culture canadiennes de donner aux Canadiens la possibilité d'être davantage sensibilisés à la diversité culturelle, de comprendre et d'apprécier la diversité culturelle.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer la vitalité des minorités de langues officielles et à faciliter la reconnaissance et l'utilisation sans réserve de l'anglais et du français au sein de la société canadienne. Il a adopté des lois, pris des règlements, élaboré des politiques et des programmes et conclu des ententes avec les provinces et les territoires pour favoriser l'apprentissage de la langue seconde et l'éducation dans la langue de la minorité afin de renforcer la dualité linguistique et de promouvoir l'épanouissement des minorités de langues officielles.

Les relations entre les peuples autochtones et le Canada ont également profondément influencé notre identité en tant que nation. Le gouvernement du Canada entretient des rapports historiques avec les peuples autochtones et il s'est engagé à collaborer avec les dirigeants autochtones pour améliorer la qualité de vie des Autochtones.

Pour assurer que tous les Canadiens prennent part activement aux activités des niveaux économique, social, politique et culturel, la société canadienne doit essayer d'éliminer les obstacles par des mesures d'intervention ciblées. Le gouvernement du Canada joue un rôle important dans la promotion de l'égalité des chances et de la justice sociale, en éliminant le racisme et la discrimination, et en permettant la pleine participation des Canadiens à la société, quels que soient leur genre, leur origine ethnique ou encore leurs antécédents culturels ou religieux. Il veille à la mise en œuvre efficace de ses obligations internationales en matière de droit de la personne et il protège les droits et les libertés au Canada en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* ¹ et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ².

Les nouveaux arrivants au Canada ont souvent du mal à s'intégrer à un nouveau pays, dans une nouvelle collectivité et sur le marché du travail. De nombreux immigrants, bien qu'ils soient instruits et hautement spécialisés, ont toujours du mal à faire reconnaître leurs qualifications, leur formation et leur expérience. À ce chapitre, le budget de 2006 a annoncé des mesures pour s'assurer que le système d'immigration canadien répond aux besoins des immigrants, et à l'économie, pour faciliter l'intégration harmonieuse des personnes compétentes et talentueuses à la population active.



Le saviez-vous?

En mai 2006, le projet de loi C-14 a été déposé de nouveau au Parlement pour modifier la *Loi sur la citoyenneté* et faciliter l'octroi de la citoyenneté aux enfants adoptés à l'étranger par des Canadiens.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 2006

Pour aider les néo-Canadiens à atteindre le succès économique et social auquel aspirent tous les Canadiens, le gouvernement a annoncé une augmentation sur deux ans du financement des **programmes d'intégration et d'établissement** à l'intention des nouveaux immigrants et des réfugiés. Le financement actuel de l'établissement augmentera de 307 millions de dollars au cours des deux prochaines années, et il prévoit des fonds pour l'Accord Canada – Ontario sur l'immigration. Il s'agit d'un accord global qui améliorera la collaboration entre la province et le gouvernement fédéral pour faciliter l'intégration des immigrants et des réfugiés.

De la part du gouvernement fédéral, un engagement important consiste à favoriser la saine gouvernance des collectivités autochtones en soutenant la capacité institutionnelle et en clarifiant les rôles et les relations respectifs. Le gouvernement a l'intention de renouveler et de renforcer les relations qu'il entretient avec les Premières nations, les Inuit et les Métis d'une manière qui respecte les droits ancestraux et les droits issus de traités ainsi que la place unique qu'occupent les peuples autochtones au sein de la fédération canadienne.

En collaborant avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires pour apporter aux particuliers, aux familles et aux collectivités le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement et contribuer de façon positive et

utile à la société canadienne, le gouvernement fédéral renforce également le bien-être de la société canadienne. Dans le budget de 2006, il s'est engagé à soutenir la qualité de vie des collectivités canadiennes en élargissant le choix qui s'offre aux familles pour la garde des jeunes enfants. En instaurant le **Plan universel pour la garde d'enfants du Canada**, qui fournira à toutes les familles 100 \$ par mois pour chaque enfant âgé de moins de six ans, le gouvernement du Canada permet aux parents de choisir la formule de garde d'enfants qui répond le mieux à leurs besoins. Le gouvernement fédéral a également annoncé son appui à la création de nouvelles places en garderie en mettant de côté 250 millions de dollars par an, à compter de 2007-2008.

Le saviez-vous?

En juin 2006, le gouvernement du Canada a présenté des excuses aux Canadiens d'origine chinoise pour la taxe d'entrée qui leur a été imposée et exprimé ses plus profonds regrets pour l'exclusion des immigrants qui a suivi. Il a également annoncé son intention d'offrir des paiements symboliques de 20 000 \$ aux personnes ayant été soumises à la taxe d'entrée et qui sont encore vivantes de même qu'aux conjoints de celles qui sont décédées.

Le gouvernement s'est aussi engagé à mettre sur pied un programme de reconnaissance historique pour les communautés, qui sera doté d'un budget de 24 millions de dollars. Ce programme fournira un appui financier pour des projets communautaires liés aux mesures de guerre et aux restrictions à l'immigration, ainsi qu'un programme national de reconnaissance historique qui est doté d'un budget de 10 millions de dollars afin de financer des projets élaborés par des institutions fédérales en partenariat avec d'autres parties intéressées.

Source : Patrimoine canadien, 2006

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens dans la version électronique du tableau qui

suit, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale 	Affaires indiennes et du Nord Canada Bureau de l'Enquêteur correctionnel Citoyenneté et Immigration Canada Commissaire aux langues officielles Commissariat à l'information du Canada et Commissariat à la protection de la vie privée du Canada Commission canadienne des droits de la personne Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada Condition féminine Canada Directeur général des élections Ministère de la Justice Canada Ministère des Finances Canada Patrimoine canadien Ressources humaines et Développement social Canada Tribunal canadien des droits de la personne



Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour une culture et un patrimoine

canadiens dynamiques. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Participation aux activités culturelles et patrimoniales 	Entre 1998 et 2005, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a augmenté dans presque tous les secteurs. Par exemple, le pourcentage de Canadiens qui ont assisté à des concerts et à des spectacles donnés par des professionnels est passé de 35 p. 100 à 41 p. 100, et la visite de galeries d'art et de musées s'est accrue pour passer de 22 p. 100 à 26 p. 100. Néanmoins, le taux de fréquentation des salles de cinéma de 60 p. 100, qui a été observé en 2005, est resté quasi identique au taux de 59 p. 100 en 1998.

La contribution du gouvernement du Canada à une culture et un patrimoine canadiens dynamiques

La participation à des activités culturelles et patrimoniales enrichit l'expérience des citoyens en les exposant à divers aspects sociaux et historiques de leurs collectivités, en leur présentant des idées nouvelles et différentes, et en favorisant une meilleure compréhension entre les divers groupes.

Le gouvernement du Canada veille à ce que les Canadiens aient la possibilité de participer à un vaste éventail d'expériences artistiques et d'en tirer profit. Bien que le Canada demeure l'un des marchés mondiaux les plus ouverts aux produits culturels étrangers, dont une bonne partie provient des États-Unis, les Canadiens affirment que pour eux, une culture canadienne vigoureuse est importante. Et ils demandent donc au gouvernement de faire en sorte, en dépit de

Le saviez-vous?

En 2005-2006, le **Musée virtuel du Canada**  (MVC) a célébré son cinquième anniversaire, un événement qui a marqué l'environnement en ligne. Le MVC permet aux Canadiens d'accéder à des ressources numériques mises au point par les musées et les galeries du Canada, dans les deux langues officielles, et d'y participer. Sur une période de cinq ans, le MVC a amassé une mine d'éléments et d'objets patrimoniaux élaborés par les musées et les galeries du Canada, qui révèlent les histoires canadiennes dans toute leur diversité et stimulent la participation et l'engagement des Canadiens à l'égard de leur propre patrimoine.

L'une des expositions virtuelles du MVC, « Tipatshimuna : récits innus de la terre » a gagné le prix d'excellence de l'Association des musées canadiens. L'exposition, qui ne cesse de prendre de l'ampleur grâce à l'apport de nouveaux éléments provenant de la communauté innue, présente des récits de la vie sur terre, des points de vue des anciens et des jeunes, un espace muséal multimédia et un catalogue en ligne d'objets innus trouvés dans plusieurs institutions canadiennes.

Source : Patrimoine canadien, 2006



Habitudes en matière de cinéma et de musique

Habitudes de lecture

notre marché de petite taille et de notre vaste continent, que les conditions propices à l'enracinement de la culture canadienne existent bel et bien. Ils veulent des choix canadiens qui reflètent la créativité et le talent canadiens, la dualité linguistique, la diversité multiculturelle et la place spéciale que les peuples autochtones occupent au sein de leur société. Le budget de 2006 a prévu un montant de 50 millions de dollars sur deux ans pour permettre au **Conseil des Arts du Canada** d'accroître son aide directe à nos meilleurs organismes à vocation artistique et aux créateurs les plus prometteurs. Le Conseil a joué un rôle important pour ce qui est d'appuyer les artistes professionnels et les organismes sans but lucratif à vocation artistique et de promouvoir la sensibilisation du public aux arts grâce à ses communications, à ses expositions itinérantes et à ses activités de diffusion. Cette annonce est en accord avec le discours du Trône de 2006, qui a réaffirmé l'importance de l'expression créatrice pour la santé d'une démocratie.

Pour renforcer la contribution unique que le sport apporte à l'identité, à la culture et à la société canadiennes, le gouvernement du Canada a prévu de verser 143 millions de dollars par an au profit du sport, dans le budget de 2006. Il célèbre également et commémore l'histoire du Canada, nos citoyens et leurs anecdotes et il contribue à la protection, à la restauration, à la préservation et à la présentation du patrimoine du Canada.

Le saviez-vous?

Depuis 1999, le Canada s'efforce de faire adopter un instrument international qui reconnaîtrait la légitimité de la politique culturelle à l'échelle internationale. Le Canada a participé activement à la négociation intergouvernementale d'une nouvelle convention à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et y a joué un rôle majeur. En octobre 2005, la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles** a été adoptée par les pays membres de l'UNESCO. Deux mois plus tard, le Canada devenait le premier État à ratifier la Convention.

Le texte de la Convention reflète les objectifs fondamentaux du Canada : il reconnaît la double nature des biens et des services culturels qui ont à la fois une valeur économique et une valeur sociale; il réaffirme le droit des gouvernements d'adopter des politiques à l'appui des diverses expressions culturelles et il met la Convention sur un pied d'égalité avec d'autres traités, tout en respectant l'opération qui réunit des éléments de la diplomatie, de la défense et du développement des obligations existantes.

Source : Patrimoine canadien, 2006

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à une culture et un patrimoine canadiens dynamiques au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères



et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales

ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques 	Agence spatiale canadienne Anciens Combattants Canada Bibliothèque du Parlement Bibliothèque et Archives Canada Commission de la capitale nationale Commission des champs de bataille nationaux Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Conseil des Arts du Canada Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Office national du film Parcs Canada Patrimoine canadien Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada Téléfilm Canada



3 Les affaires internationales

Contexte

Face aux économies émergentes de l'Amérique latine et de l'Asie qui jouent des rôles de plus en plus importants dans les politiques commerciale et étrangère, il est impératif que le Canada conserve sa position de chef de file international pour ce qui est des questions d'envergure mondiale. Le Canada doit conserver sa tradition qui consiste à la fois à défendre ses intérêts et ses valeurs sur la scène mondiale et à promouvoir sa culture et son patrimoine à l'étranger.

Le rôle joué par le gouvernement du Canada dans les affaires internationales vise à réunir les stratégies du pays en matière de diplomatie, de défense, de développement, de migration, de commerce et d'investissement, afin de relever les défis et de saisir les possibilités au niveau international.

Le gouvernement fédéral travaille avec ses partenaires canadiens et la communauté internationale pour apporter la paix, la stabilité et le développement dans de nombreux pays du monde. Aux termes de sa politique étrangère et de sa politique de défense, le Canada fait partie de nombreuses organisations internationales et participe aux opérations de soutien de la paix à l'échelle mondiale. Il contribue aussi à ces efforts mondiaux et à l'atteinte des objectifs de développement plus généraux au moyen d'une part d'investissements bilatéraux et multilatéraux dans l'aide au développement et du soutien aux organisations non gouvernementales, et d'autre part de secours humanitaires d'urgence.

La participation actuelle du Canada à la **stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan** est un exemple parfait d'une opération qui réunit des éléments de la diplomatie, de la défense et du développement. Après la chute du régime taliban à la fin de 2001, le Canada a ouvert une ambassade à Kaboul, la capitale. En septembre 2006, plus de 2 000 membres des Forces canadiennes étaient déployés en Afghanistan, le pays qui reçoit la plus grande part de l'aide bilatérale au développement du Canada. Bien que la présence du Canada en Afghanistan ne soit pas sans risque, le gouvernement du Canada est persuadé que les hommes et les femmes envoyés en Afghanistan mèneront avec succès la

mission qui leur est confiée pour aider le pays à devenir un État démocratique sécuritaire et autosuffisant.

Le gouvernement joue également un rôle dans d'autres domaines comme les négociations et les traités internationaux sur le commerce, l'environnement, les droits de l'homme et le droit humanitaire, la coopération internationale sur la migration et le financement des sciences et de la technologie.

Afin de faire progresser les intérêts canadiens dans un monde complexe et parfois dangereux, il faut faire preuve de détermination et d'autonomie pour défendre la souveraineté de notre pays et la sécurité de nos citoyens. Le gouvernement du Canada travaille de façon coopérative et constructive avec la communauté internationale pour faire valoir des valeurs et des intérêts communs. À l'appui de cet objectif, il noue des relations bilatérales et multilatérales plus solides, en commençant par les **relations qu'il entretient avec les États-Unis** ¹⁰. Le gouvernement soutient de façon plus générale les valeurs fondamentales du Canada que sont la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne à l'échelle mondiale.

Dans un monde toujours plus interdépendant, les décisions sur les questions internationales influent de plus en plus non seulement sur les pays mais aussi sur les

personnes, les collectivités et les régions. Reconnaissant cette nouvelle conjoncture, le gouvernement du Canada facilite la participation des provinces à l'élaboration des positions canadiennes qui touchent des champs de compétence provinciaux. C'est ainsi que le gouvernement du Canada a signé un accord qui établit le rôle officiel du gouvernement du Québec au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Nous occupons une position d'influence forte, unie et assurée dans le monde en mettant en valeur la diversité de l'expérience et de l'expertise qu'abrite notre fédération.

Le présent chapitre fait état de la contribution du gouvernement du Canada au regard de quatre secteurs de résultats liés aux affaires internationales :

1. un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale;
2. la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable;
3. un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux;
4. un Canada prospère grâce au commerce mondial.



Principaux risques et défis qui influent sur le rôle du Canada dans les affaires internationales

Une évaluation du rendement du gouvernement du Canada doit souvent s'accompagner d'une analyse des risques et des défis qui ont influé et continueront d'influer sur la situation des affaires internationales. Les paragraphes qui suivent présentent sommairement quelques-uns des principaux risques et défis pour le rôle du Canada sur la scène internationale.

Sécurité

- Les conflits nationaux sont toujours la source de défis en matière de sécurité pour la communauté mondiale. En outre, depuis les événements du 11 septembre 2001, les menaces que présentent les groupes terroristes qui cherchent à acquérir des armes nucléaires, chimiques et biologiques (appelées généralement les « armes de destruction massive » ou « ADM ») mobilisent l'attention dans le monde.
- Chaque année le Canada fait face à de nouveaux risques et à de nouveaux défis dont le gouvernement doit se charger comme en font foi des faits récents, comme les activités nucléaires menées par l'Iran, dans le passé et actuellement, l'aide aux citoyens canadiens au Liban pendant le conflit armé au Moyen-Orient ou l'organisation d'élections pour la première fois en 40 ans dans la République démocratique du Congo. Il y a également la sécurité énergétique qui soulève des inquiétudes grandissantes dans le monde, étant donné les augmentations récentes des prix du pétrole.

Réduction de la pauvreté

- L'économie mondiale est vigoureuse, mais sur une population mondiale de 6,5 milliards d'habitants, bien peu en profitent. La réduction de la pauvreté est devenue une pièce maîtresse du programme de développement mondial inscrit dans les Objectifs de développement du millénaire. Il s'agit d'un engagement mondial visant à réduire sensiblement la pauvreté d'ici 2015. Cette Déclaration dicte désormais la vision à long terme du Canada en ce qui touche le développement international durable, outre les principes convenus à l'échelle mondiale quant à l'efficacité de l'aide, comme la prise en charge locale, l'amélioration de la coordination entre les donateurs, la création de partenariats, la cohérence des politiques et une approche axée sur les résultats.

Partenariat nord-américain

- En dépit des investissements importants qui ont été effectués après les événements du 11 septembre 2001, des pressions considérables sont toujours exercées pour redoubler d'effort afin d'améliorer la sécurité nationale du Canada et collaborer avec les États-Unis pour faciliter la circulation des personnes et des biens tout en contrôlant les risques le long de notre frontière commune.

Commerce mondial

- L'économie mondiale traverse une période de restructuration profonde. L'émergence rapide de puissances économiques majeures en Asie, la mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales et l'intégration soutenue des marchés financiers mondiaux ont pour effet de créer à la fois des possibilités énormes et des défis de taille pour les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un monde sécuritaire et sécurisé

grâce à la coopération internationale. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Conflits armés [Ⓜ]	La situation s'améliore lentement. En 2005, on comptait 32 conflits armés dans 27 pays, soit une baisse par rapport aux 36 conflits armés dans 28 pays en 2003. Ces chiffres représentent une diminution générale du nombre de conflits armés depuis 1996, alors qu'on en dénombrait 40 dans le monde.

La contribution du gouvernement du Canada à un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale



Dépenses consacrées à la défense en pourcentage du PIB

Le gouvernement du Canada travaille activement, aux côtés de ses partenaires internationaux, à l'atteinte d'un objectif à long terme : un monde plus sécuritaire et sécurisé qui s'appuie sur la coopération internationale. Les initiatives du Canada à ce chapitre englobent celles qui suivent :

- ▶ les opérations de soutien de la paix, y compris les contributions de l'armée et de la police;
- ▶ la promotion de la sécurité humaine, des droits de la personne et de la protection des réfugiés;
- ▶ le soutien au développement démocratique et à la bonne gouvernance;
- ▶ le renforcement de la capacité de lutte contre le terrorisme;

Le saviez-vous?

Le Canada participe aux efforts déployés par la communauté internationale pour instaurer une **paix durable, la stabilité et la réduction de la pauvreté dans l'ensemble du Soudan** [Ⓜ]. Ses contributions visent surtout à résoudre la crise humanitaire qui sévit au Darfour et à soutenir la consolidation de la paix après la signature de l'*Accord de paix global Nord-Sud* en janvier 2005.

Source : Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2006

- ▶ les efforts déployés pour réduire la criminalité, en particulier le crime organisé au niveau international;
- ▶ les efforts déployés pour faire obstacle à la prolifération des armes.

Le gouvernement du Canada participe en particulier aux efforts déployés pour rétablir la paix et la stabilité dans **cinq régions différentes** [Ⓜ] en proie à des conflits internes



et où les États sont fragiles et en difficulté : le golfe Persique et l'Asie du Sud-Ouest, les Balkans, les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique. Sur approximativement 2 700 membres des Forces canadiennes affectés outre-mer à des missions opérationnelles, plus de 2 000 participent aux **opérations menées en Afghanistan** ⁽¹⁾. La mission la plus importante menée en Afghanistan a été l'opération ARCHER, qui est devenue l'opération ATHENA en juillet 2006, lorsque l'OTAN a pris la direction de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Le principal objectif du Canada est d'**aider l'Afghanistan** ⁽¹⁾ à devenir un État démocratique sécuritaire et autosuffisant.

Tout au long de l'histoire du Canada, les militaires ont défendu les intérêts et les valeurs du Canada, fait la promotion de la stabilité internationale et porté secours à d'autres populations dans le monde. Les missions internationales actuelles menées exigent une approche pangouvernementale. Par conséquent, la Défense nationale travaille en étroite collaboration avec les autres ministères du gouvernement pour la stabilité et la reconstruction en Afghanistan et dans d'autres théâtres d'opérations.

Pour accélérer le recrutement de 13 000 membres dans la Force régulière et de 10 000 membres dans la Force de réserve et acquérir l'équipement nécessaire pour le soutien des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat, le budget de 2006 a annoncé l'augmentation du **budget de la Défense nationale** ⁽¹⁾ de 5,3 milliards de dollars répartis sur cinq ans. De ce montant, 1,1 milliard de dollars sera investi au cours des deux prochaines années pour renforcer les Forces canadiennes.

Le saviez-vous?

La **Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada** ⁽¹⁾ (CISR) entretient des relations avec plusieurs organisations internationales et participe régulièrement à trois forums : l'Association internationale des juges aux affaires des réfugiés, le Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les Consultations intergouvernementales (CI) sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie. La CISR a établi de bonnes relations avec plusieurs pays d'accueil de réfugiés par l'intermédiaire du réseau des CI, et elle a travaillé avec ses homologues dans divers États, notamment l'Australie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 2006

Au chapitre de la sécurité, la lutte contre le terrorisme est un autre volet important de la participation du Canada pour aider à rendre le monde plus sécuritaire. **La prévention et l'intervention face au terrorisme** ⁽¹⁾ sont des responsabilités partagées au Canada, qui exigent des mesures de coopération et d'appui de la part de tous les paliers de gouvernement, du secteur privé et des organisations internationales. Le budget de 2006 a prévu 64 millions de dollars sur deux ans pour affermir le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au Canada. Le gouvernement du Canada s'est également engagé à travailler avec des partenaires internationaux pour mettre fin à la prolifération des **armes de destruction massive** ⁽¹⁾ et faire obstacle à leur utilisation et à l'emploi des équipements connexes à l'avenir.

Le saviez-vous?

Le Canada est l'un des huit pays qui s'occupent de réinstaller les réfugiés birmanes (Myanmar) entassés dans des camps en Thaïlande depuis plus d'une décennie. Le gouvernement du Canada a approuvé le **réétablissement de plus de 800 réfugiés** du groupe ethnique Karen du camp Mae La Oon. La plupart d'entre eux arriveront au Canada à la fin de 2006 et les autres au début de 2007.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 2006

Le Canada continue de promouvoir le renforcement des normes qui permettront à la communauté internationale de réagir avec une plus grande efficacité aux violations à grande échelle des **droits de l'homme** et du droit humanitaire, comme les crimes de guerre, le génocide, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité.

Par ailleurs, conformément à sa tradition humanitaire et à ses obligations internationales, le Canada assure la protection de milliers de personnes chaque année. Grâce à son **système d'asile**, le Canada offre un refuge sûr aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées ainsi qu'aux personnes qui risquent d'être torturées ou de faire l'objet de peines ou traitements cruels et inusités. Le Canada travaille également en collaboration avec d'autres gouvernements et organisations pour assurer la coopération et la progression au chapitre de la migration internationale. En jouant un rôle de chef de file au sein de nombreux forums internationaux comme les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les

migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie, ou la Commission mondiale sur les migrations internationales, le Canada vise à mettre en place des systèmes de migration nationale cohérents et transparents qui contribueront à la sécurité dans le monde, à la prospérité et aux droits de l'homme.

Enfin, le gouvernement du Canada fait également partie de partenariats internationaux pour renforcer l'état de préparation du système de santé publique et intervenir à l'échelle mondiale en cas de menaces chimiques, biologiques et nucléaires, et d'**épidémies de grippe**. Dans cette optique, le budget de 2006 a prévu 1 milliard de dollars sur cinq ans pour améliorer l'état de préparation du Canada à une pandémie – dont 600 millions de dollars pour les ministères et les organismes et 400 millions de dollars pour parer à toute éventualité.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales



ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques,

que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale 	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (Transports Canada) Affaires étrangères et Commerce international Canada Citoyenneté et Immigration Canada Défense nationale Gendarmerie royale du Canada

La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au

développement durable. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Aide publique au développement (APD) en pourcentage du revenu national brut (RNB) 	En 2005, le Canada a consacré 0,34 p. 100 de son RNB à l'APD (soit environ 3,7 milliards de dollars américains), une hausse de 0,07 p. 100 par rapport à sa contribution de 2004 qui était de 0,27 p. 100. Le Canada s'est ainsi classé au 14 ^e rang parmi les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

La contribution du gouvernement du Canada à la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable

Les Canadiens, qui proviennent de tous les coins du monde, savent que la vie dont jouissent les citoyens de notre pays est de plus en plus tributaire de l'aide aux autres pays pour améliorer la vie de leurs habitants. L'avenir du Canada est inextricablement lié à celui des autres habitants de la planète qui luttent pour faire respecter la démocratie et les droits de la personne, mettre en place une gouvernance efficace et responsable, améliorer les niveaux de vie et gérer l'environnement de façon durable.

Au chapitre du développement, le Canada travaille aux côtés de plusieurs autres partenaires clés, par exemple d'autres pays donateurs, des partenaires de pays en développement ainsi que des organisations canadiennes et internationales. Plus précisément, les gouvernements nationaux

jouent un rôle indispensable pour veiller à ce que le développement soit durable en établissant leurs propres priorités, dont l'objectif est de voir à ce que les plus pauvres profitent des avantages inhérents à la croissance économique. Les partenaires des secteurs bénévole et privé jouent aussi un rôle essentiel afin d'atteindre des objectifs en matière de développement international et mobiliser les personnes, les ressources et les compétences requises dans la lutte menée pour mettre fin à la pauvreté.

Entre 1990 et 2002, des progrès importants ont été accomplis dans le monde. Les revenus moyens se sont accrus d'environ 21 p. 100 et selon les estimations, le nombre de personnes dans un état d'extrême pauvreté a baissé de 130 millions. En outre, les taux de mortalité juvénile ont baissé pour passer de 103 décès pour mille naissances vivantes par an à 88. (Projet du Millénaire des Nations Unies, **Le Rapport principal** , 2005)



Certes, il reste encore beaucoup à faire, et de nombreuses statistiques demeurent alarmantes. Par exemple, plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent avec moins de 1 \$US par jour, et 2,7 milliards luttent pour leur survie avec moins de 2 \$US par jour. Tous les jours, le VIH/sida tue 6 000 personnes et 8 200 autres en sont infectées. (Projet du Millénaire des Nations Unies, **En bref : les visages de la pauvreté** ¹, 2006)

Dirigée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'approche adoptée par le Canada en matière de développement est profondément ancrée dans les **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies** ¹. Cette approche tient aussi compte des principes reconnus à l'échelle internationale de l'efficacité de l'aide, à savoir la prise en charge locale, une meilleure coordination entre les donateurs, la création de partenariats, la cohérence des politiques et une approche axée sur les résultats. En conséquence, l'aide doit être ciblée sur un nombre restreint de pays partenaires, dans des secteurs favorables aux OMD et où l'aide au développement fournie par le Canada devrait avoir davantage de répercussions. De plus, un programme en quatre parties visant à améliorer l'efficacité de l'aide sera mis en œuvre. Il aura une perspective stratégique accrue, dynamisera l'exécution des programmes, prévoira une utilisation plus efficace des ressources de l'ACDI et une responsabilisation accrue à l'égard des résultats.

Dans le **discours du Trône de 2006** ¹, le nouveau gouvernement du Canada s'est dit résolu à faire une utilisation plus judicieuse des ressources allouées à l'aide canadienne et il a promis d'assurer une responsabilisation accrue quant à la répartition de l'aide

Le saviez-vous?

Avec l'aide du Canada et d'autres pays donateurs, l'**Afghanistan** ¹ a fait des progrès considérables : des élections présidentielles et législatives tenues avec succès, l'adoption d'une nouvelle constitution; la croissance marquée de l'économie afghane; plus de quatre millions de plus d'enfants (dont un tiers de filles) inscrits à l'école primaire; l'octroi de micro-prêts à plus de 120 000 Afghanes pour qu'elles acquièrent des moyens de subsistance durables; plus de 3,5 millions de réfugiés réétablis; la collection et l'entreposage de 11 000 armes lourdes; le désarmement de 63 000 combattants; le déminage et la destruction des stocks de munitions sous la direction soutenue du Canada; et l'octroi de moyens à plus de 13 000 collectivités pour qu'elles définissent des priorités et gèrent des ressources pour réaliser des projets visant la reconstruction dans les régions rurales et la réduction de la pauvreté (p. ex., l'eau et l'assainissement, l'éducation, la santé, l'électricité).

Il n'en demeure pas moins que de nombreux défis subsistent, car les insurgés talibans représentent toujours une menace pour le peuple afghan, le gouvernement local et les forces internationales de maintien de la paix.

Source : Agence canadienne de développement international, 2006

accordée à l'échelle internationale et aux résultats s'y rattachant. À cette fin, le Canada continue de travailler avec des institutions financières internationales pour veiller à ce que leurs ressources soient utilisées de façon efficace au profit de l'avancement de leurs mandats respectifs et pour faire en sorte que les relations qu'il entretient avec elles soient efficaces, responsables et efficaces. Qui plus est, dans le **budget de 2006** ¹, le gouvernement du Canada a réaffirmé son engagement à doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011, par rapport aux niveaux de 2001-2002.

L'allègement de la dette est une autre contribution importante à la réduction de la pauvreté. Le Canada a encouragé une participation accrue à l'allègement de la dette, au sens où elle permet aux gouvernements nationaux accablés par la dette de réacheminer les ressources à d'autres secteurs ¹⁰, comme la santé, l'éducation et l'environnement.

Les efforts déployés pour lutter contre la maladie ont également leur importance, et le gouvernement du Canada finance un certain nombre d'initiatives multilatérales, notamment le **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme** ¹⁰, l'Alliance mondiale pour la vaccination et la production de vaccins, l'Initiative pour l'éradication de la poliomyélite et l'Initiative de 3 millions d'ici 2005 de l'Organisation mondiale de la santé. Le budget de 2006 a prévu jusqu'à 320 millions de dollars pour lutter contre la poliomyélite, la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida, et pour aider les pays à faible revenu à faire face à des catastrophes naturelles ou à une hausse subite des prix des produits de base.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à la réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable ¹⁰	Affaires étrangères et Commerce international Canada Agence canadienne de développement international Centre de recherches pour le développement international Ministère des Finances Canada



Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un partenariat nord-américain

fort et mutuellement avantageux. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accèdera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.

Tendance	Indicateur	Point saillant sur le rendement
▲	Échanges commerciaux 	<p>Les exportations de marchandises aux États-Unis ont augmenté pour passer de 183,3 milliards de dollars en 1994 à 365,7 milliards de dollars en 2005. Les exportations de marchandises vers le Mexique ont totalisé 3,2 milliards en 2005, en hausse de 2,2 milliards de dollars depuis 1994.</p> <p>Les importations de marchandises en provenance des États-Unis se sont accrues pour passer de 137,3 milliards de dollars en 1994 à 215 milliards de dollars en 2005. Les importations de marchandises en provenance du Mexique ont totalisé 14,6 milliards de dollars en 2005, en hausse de 10,1 milliards de dollars depuis 1994.</p>

La contribution du gouvernement du Canada à un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux

Le Canada, les États-Unis et le Mexique, dont la population réunie représente environ 436 millions de personnes, partagent le vaste continent nord-américain. Les trois partenaires souverains se sont engagés à assurer la prospérité économique, la protection et la sécurité de leurs citoyens à l'échelle du continent.

En 2005, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont mis sur pied le **Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité**  (PSP). Ce partenariat fournit un cadre permettant de renforcer la collaboration avec les pays voisins du Canada dans des domaines aussi variés que la sécurité,

la facilitation des formalités aux frontières, le commerce, le transport, l'environnement, l'énergie, la collaboration au chapitre de l'application des lois et la santé publique. Par ailleurs, le partenariat a permis aux trois gouvernements de multiplier leurs contacts institutionnels pour concrétiser la vision commune d'une région plus forte, plus sécuritaire et plus prospère.

En mars 2006, les trois dirigeants nord-américains ont examiné les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du PSP et se sont engagés à promouvoir un programme positif sur le continent, en insistant sur **cinq grandes priorités**  :

- 1) la création du Conseil nord-américain de la concurrence;

- 2) la mise en œuvre, dans un délai de deux ans, de plusieurs mesures visant à poursuivre la mise en place de frontières intelligentes et sûres;
- 3) la collaboration accrue entre les trois pays face aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine;
- 4) la mise en place d'un cadre trilatéral pour la coopération entre les autorités réglementaires;
- 5) la promotion de l'innovation, de la recherche et du développement dans des domaines tels que les technologies propres de l'énergie.

Par ailleurs, le Canada et les États-Unis sont les plus grands partenaires commerciaux dans le monde. La valeur des échanges de biens et de services outre-frontière se chiffre à 1,9 milliard de dollars chaque jour et le commerce bénéficie du passage transfrontalier quotidien d'un demi-million de personnes et de 37 000 camions. La signature de l'**Accord de libre-échange nord-américain** (ALENA) en 1994, a permis d'élargir l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (1989) pour y inclure le Mexique. De plus, en 2004, le Canada est devenu le deuxième marché d'exportation en importance du Mexique, et le Mexique est devenu le cinquième marché d'exportation du Canada (Statistique Canada, 2006).

Bien que la grande majorité des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se déroulent dans un contexte exempt de conflits, le conflit du **bois d'œuvre** a nuí aux relations transfrontalières. L'approche générale adoptée par le Canada est demeurée celle d'un règlement négocié, tout en poursuivant les procédures en contestation devant l'Organisation mondiale du commerce, les groupes spéciaux de l'ALENA et les tribunaux américains. Les négociations

Le saviez-vous?

En mai 2006, le Canada et les États-Unis ont renouvelé l'Accord sur le **NORAD** et renforcé son mandat pour ajouter une fonction d'alerte maritime à la mission aérospatiale en cours. L'Accord sur le NORAD a également été rendu permanent, sous réserve d'au moins un examen tous les quatre ans. Cet arrangement souligne l'engagement à long terme du Canada et des États-Unis pour la défense conjointe de l'Amérique du Nord.

Source : Défense nationale, 2006

ont abouti, en avril 2006, à la conclusion d'un accord de principe entre le Canada et les États-Unis en vue de résoudre le différend et de procurer à l'industrie canadienne un environnement stable et prévisible au sein duquel elle pourra œuvrer et investir. En août 2006, le Premier ministre Harper a confirmé qu'étant donné qu'une grande majorité des membres de l'industrie du bois d'œuvre et des principales provinces productrices de bois d'œuvre appuyaient l'Accord, le gouvernement déposerait un projet de loi au Parlement. Le projet de loi C-24, une législation pour mettre en vigueur l'Accord a été présenté au Parlement le 20 septembre 2006 et il est entré en vigueur le 12 octobre. Tout au long du processus de mise en oeuvre de l'Accord, les représentants du gouvernement du Canada continueront à consulter régulièrement les représentants des provinces et de l'industrie.

Par ailleurs, les relations canado-américaines au chapitre de la défense évoluent rapidement depuis le 11 septembre 2001. Par exemple, NORAD a accru sa capacité opérationnelle et a élargi son mandat pour être mieux en mesure de s'attaquer aux menaces aussi bien en Amérique du Nord qu'à l'extérieur du continent.



Le saviez-vous?

En collaboration avec le U.S. Customs and Border Protection, l'Agence des services frontaliers du Canada facilite le passage des voyageurs à faible risque préapprouvés qui entrent au Canada et aux États-Unis, au moyen de nombreux programmes dont NEXUS Air, NEXUS Autoroutes et Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES).

- **NEXUS Air** [↗] – Programme mis à l'essai à l'aéroport international de Vancouver du 30 novembre 2004 à avril 2006 au moyen de la technologie biométrique de reconnaissance de l'iris. Étant donné le succès du projet pilote, le budget de 2006 a prévu des fonds additionnels pour élargir la portée de cette initiative.
- **NEXUS Autoroutes** [↗] – En décembre 2005, on comptait plus de 93 400 participants à 11 postes frontaliers terrestres très fréquentés partout au Canada. L'inscription au programme NEXUS Autoroutes s'accroît de 20 000 membres par an.
- **EXPRES** [↗] – Il s'agit d'un processus commercial offert aux importateurs et aux transporteurs approuvés, à faible risque, ainsi qu'aux chauffeurs inscrits, et il fait en sorte que les expéditions des entreprises approuvées qui sont prises en charge par des transporteurs approuvés ayant recours à des chauffeurs inscrits puissent être dédouanées dans l'un des deux pays avec une rapidité et une certitude accrues, ce qui permet de réduire les coûts liés à l'observation.

Source : Agence des services frontaliers du Canada, 2006

Comme les États-Unis ont mis de plus en plus l'accent sur la sécurité de leur territoire, il y a eu un renforcement de la collaboration entre le Canada et les États-Unis d'une manière qui ne compromet pas le commerce transfrontalier. Les deux pays reconnaissent que leur économie et leur sécurité respectives les concernent mutuellement, et ils travaillent en étroite collaboration en vue d'améliorer la sécurité tout en facilitant les échanges commerciaux et la circulation des personnes.

Pour ce qui est de la sécurité de la frontière, le **budget de 2006** [↗] a prévu un investissement de 101 millions de dollars sur deux ans pour commencer à armer les agents frontaliers en les dotant d'armes courtes et à veiller à ce qu'ils ne soient plus obligés de travailler seuls. Au chapitre du commerce, le budget de 2006 a prévu 303 millions de dollars sur deux ans pour adopter une stratégie frontalière visant à promouvoir la circulation des marchandises et des voyageurs à faible risque en Amérique du Nord tout en protégeant les Canadiens contre les menaces à la sécurité.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans

et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques,

que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats	Organisations fédérales
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux 	Affaires étrangères et Commerce international Canada Agence canadienne d'inspection des aliments Agence des services frontaliers du Canada Commission mixte internationale Défense nationale Secrétariat de l'ALENA, Section canadienne



Un Canada prospère grâce au commerce mondial

Contexte du rendement

Pour mettre ses programmes, ses dépenses et son rendement en perspective, le gouvernement du Canada suit de près l'évolution des mesures clés des progrès à long terme pour un Canada prospère grâce

au commerce mondial. Dans la version électronique du rapport, en cliquant sur les indicateurs dans le tableau Points saillants sur le rendement, le lecteur accédera à de l'information détaillée concernant le rendement et les tendances actuels.



Commerce avec les partenaires non membres de l'ALENA

Tendance du commerce du Canada

Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
▲	Position du Canada en matière d'investissement 	Depuis 1990, année pour laquelle les investissements directs du Canada à l'étranger ont totalisé 98,4 milliards de dollars, les investissements directs du Canada à l'étranger ont plus que quadruplé, atteignant 465,1 milliards de dollars en 2005 – soit une hausse de 3,0 p. 100 par rapport à 2004. Cette augmentation est modeste comparativement à 2004 où une hausse de 10,3 p. 100 par rapport à 2003 a été observée. Depuis 1990, le niveau des investissements directs étrangers au Canada s'est accru de près de 218 p. 100, passant de 130,9 milliards de dollars à 415,6 milliards de dollars en 2005.

La contribution du gouvernement du Canada à un Canada prospère grâce au commerce mondial

Dans un monde caractérisé par la mondialisation, les facteurs économiques et commerciaux internationaux déterminent, dans une large mesure, la prospérité de chacun des pays souverains. Le niveau d'intégration ou de participation des économies nationales au système économique

mondial se répercute directement sur le potentiel de prospérité des pays et la qualité de vie de leurs citoyens. Le Canada a tiré profit de l'économie mondiale : le Canada, dont l'économie occupe la neuvième place dans le monde, est désormais au neuvième rang pour ce qui est du commerce de marchandises à lui seul. En 2005, le commerce de marchandises du Canada dans son ensemble a dépassé 815 milliards de dollars.

Figure 3.1
Exportations et importations du Canada en 2005

Exportations			Importations		
Rang	Pays ³	(milliards de dollars)	Rang	Pays	(milliards de dollars)
1	É.-U.	365,7	1	É.-U.	215,1
2	Union européenne	24,7	2	Union européenne	45,6
3	Japon	9,2	3	Chine	29,5
4	Chine	7,1	4	Mexique	14,6
5	Mexique	3,3	5	Japon	14,8
	Autres pays	25,9		Autres pays	61,1
	Tous les pays	435,9		Tous les pays	380,7

Source : Statistique Canada, 2006

Un quart de l'ensemble des emplois canadiens est lié en partie au **commerce international** ³. En 2005, l'ensemble du commerce mondial pour le Canada a représenté 982,3 milliards de dollars, soit 840,2 milliards de dollars au chapitre des biens et 142,1 milliards de dollars⁴ au chapitre des services. Chaque jour, les échanges commerciaux du Canada avec les autres pays du monde se chiffrent à plus de 2,5 milliards de dollars. (Statistique Canada, 2006)

Le gouvernement du Canada veille à ce que la position du Canada au sein de l'économie mondiale s'améliore en ce qui touche le commerce et l'investissement. En dépit de l'absence de progression du cycle de négociations de Doha, l'**Organisation mondiale du commerce** ³ (OMC) continue d'établir les règles commerciales multilatérales qui sont le fondement de nos relations

commerciales avec les 147 autres membres. Dans le **budget de 2006** ³, le gouvernement a annoncé d'importantes mesures fiscales pour aider les entreprises canadiennes à devenir plus productives et compétitives et pour faire du Canada un pays qui attire l'investissement étranger. La commercialisation des nouvelles connaissances est devenue en fait une source principale d'avantage concurrentiel, et le Canada continuera d'investir dans toutes les facettes de l'innovation et de fournir des services aux entreprises pour acquérir ou maintenir l'avantage concurrentiel.

L'élargissement de la part de marché des partenaires commerciaux actuels qui revient au Canada et l'exploration de nouveaux marchés sont des moyens de faire en sorte que les Canadiens profitent de la prospérité mondiale. Le Canada a donc conclu des **accords de libre-échange** ³ avec le Chili,

³ Les données par pays sont établies d'après des concepts et des définitions sur une base douanière.

⁴ Les données commerciales sont établies d'après des concepts et des définitions liés à la balance des paiements.



le Costa Rica et Israël, et il est en train de négocier des ententes de libre-échange avec le Groupe des quatre de l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), l'Association européenne de libre-échange, Singapour, la République de Corée, les pays de la Communauté andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela), les pays du CARICOM (la Communauté et le Marché commun des Caraïbes) et la République dominicaine. (Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2006)

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits contribuent à un Canada prospère grâce au commerce mondial au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens

Le saviez-vous?

Chaque année, Affaires étrangères et Commerce international Canada publie un rapport annuel, **Le point sur le commerce**, qui donne un aperçu de l'évolution de l'économie mondiale et des faits qui ont eu une influence sur le rendement économique du Canada au cours de l'année écoulée.

Source : Affaires étrangères et Commerce international Canada, 2006

fournis dans la version électronique du tableau suivant, le lecteur accèdera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Secteur de résultats

Un Canada prospère grâce au commerce mondial

Organisations fédérales

Affaires étrangères et Commerce international Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Corporation commerciale canadienne
Ministère des Finances Canada
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Tribunal canadien du commerce extérieur



4 Les affaires gouvernementales

Les attentes des Canadiens envers les employés de la fonction publique sont grandes, et ce, à juste titre. Ils s'attendent à ce que le gouvernement poursuive des politiques et offre des programmes qui tiennent compte des priorités publiques et y donnent suite, et à ce qu'il fonctionne d'une manière ouverte, transparente et responsable. Ils veulent être sûrs que les programmes et les services du gouvernement sont bien gérés. Par-dessus tout, ils veulent avoir l'assurance que le gouvernement effectue une saine gestion des deniers publics. Pour cette raison, et pour restreindre le taux de croissance des dépenses, le budget de 2006 a instauré une nouvelle approche quant à la gestion des dépenses globales pour veiller à ce que les programmes publics soient axés sur l'obtention de résultats et l'optimisation de l'argent des contribuables, et qu'ils soient conformes aux priorités et aux responsabilités du gouvernement. Le président du Conseil du Trésor a déterminé des économies de 1 milliard de dollars à réaliser pendant les exercices 2006-2007 et 2007-2008 afin d'appuyer cet objectif.

Bon nombre de ministères et d'organismes jouent un rôle de soutien important en faveur d'une approche pangouvernementale pour ce qui est des services dispensés aux Canadiens. Ces ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral mènent des activités qui dépassent les limites traditionnelles des portefeuilles pour atteindre un objectif commun et apporter une réponse intégrée à des questions en particulier. Par exemple, grâce à ces services essentiels, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada permet aux autres ministères et organismes gouvernementaux de se consacrer à leurs mandats de base.

Ces organisations fédérales s'y prennent de nombreuses façons pour aider les autres ministères et organismes à assumer leurs responsabilités, à remplir leurs mandats de base et, en fin de compte, à mieux servir les Canadiens.

Par exemple :

- ▶ fournir des conseils et un soutien au Premier ministre, au Cabinet et à ses comités, et assurer la transition couronnée de succès du gouvernement et la mise sur pied d'un nouveau Cabinet;

- ▶ aider à maintenir et à appliquer une gestion rigoureuse des ressources publiques;
- ▶ offrir des services en matière de technologie de l'information, de télécommunications, de traduction ou de vérification à d'autres ministères et organismes fédéraux;
- ▶ favoriser et soutenir un leadership et une gestion des personnes modernes, efficaces et axés sur les résultats à l'échelle de la fonction publique;
- ▶ veiller au maintien de la communication entre les ministères et les organismes fédéraux pour soutenir leur capacité à travailler efficacement et à assurer des consultations et une coordination globales;
- ▶ acheter des biens et des services, aussi variés que des fournitures de bureau, des services d'expert-conseil ou des uniformes militaires;
- ▶ protéger et favoriser l'intégrité et la neutralité politique des fonctionnaires au moyen de vérifications, d'examens et d'enquêtes, à l'appui des valeurs de l'équité, de la transparence et de la justice pour tous de la politique générale du gouvernement.

Le saviez-vous?

Le budget de 2006 a engagé le gouvernement à adopter une approche permanente de gestion de l'ensemble des dépenses et à faire en sorte que tous les programmes soient efficaces et efficaces, qu'ils produisent des résultats, qu'ils fassent une utilisation optimale de l'argent des contribuables et qu'ils correspondent aux priorités et aux responsabilités du gouvernement.

À cette fin, le gouvernement a lancé un examen de son système de gestion des dépenses. L'examen, dirigé par le président du Conseil du Trésor, donnera lieu à un nouveau système de gestion des dépenses qui sera fondé sur les principes suivants :

- les programmes gouvernementaux devraient être axés sur l'obtention de résultats et l'optimisation des ressources;
- les programmes gouvernementaux doivent être conformes aux responsabilités fédérales;
- les programmes qui ne répondent plus à leurs objectifs de départ devraient être abolis.

Source : budget de 2006

Principaux risques et défis qui influent sur les affaires gouvernementales

Responsabilisation et confiance

- Les Canadiens s'attendent de plus en plus à une transparence accrue, une responsabilisation renforcée et une prestation améliorée des services de la part du gouvernement. La prestation de services qui sont davantage intégrés est la difficulté que présente l'amélioration de la prestation des services.
- La confiance des Canadiens dans les institutions et les pratiques du gouvernement a été affaiblie et le gouvernement du Canada s'emploie avec diligence à la rétablir.



Un gouvernement responsable

Le 11 avril 2006, le nouveau gouvernement du Canada a adopté la *Loi fédérale sur la responsabilité* et un Plan d'action connexe à la Chambre des communes, pour donner suite à son engagement de rendre le gouvernement plus responsable.

La responsabilité est le fondement sur lequel repose le système de gouvernement responsable du Canada. Un solide régime de responsabilisation est un moyen d'assurer le Parlement et la population canadienne que le gouvernement du Canada fait une utilisation efficace et efficiente des ressources publiques. Un tel régime favorise également la pratique conforme à la déontologie. Les mesures prises au gouvernement doivent être justifiées par l'intérêt public et être menées conformément aux lois et aux politiques. Une responsabilisation efficace signifie aussi que ceux qui gèrent les ressources publiques doivent être prêts à rendre compte ouvertement des résultats obtenus.

Au moyen de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et du Plan d'action connexe, le gouvernement du Canada propose des mesures précises visant à renforcer la responsabilisation et à accroître la transparence et la surveillance des opérations gouvernementales. Le Plan d'action dans son ensemble propose une *Loi fédérale sur la responsabilité*, une politique d'appui et d'autres mesures non législatives ainsi qu'un projet de loi visant à modifier la *Loi sur l'accès à l'information*.

Les principaux éléments de la réforme prévue par la *Loi fédérale sur la responsabilité* et le Plan d'action sont les suivants :

- réformer le financement des partis politiques 
- interdire le versement de contributions secrètes aux candidats politiques 
- renforcer le rôle du commissaire à l'éthique 
- renforcer la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* 
- garantir la transparence de la budgétisation grâce à un directeur parlementaire du budget 
- nommer des personnes qualifiées au gouvernement 
- assainir l'adjudication des contrats gouvernementaux 
- assainir les méthodes de publicité et de recherche sur l'opinion publique du gouvernement 
- offrir une vraie protection aux divulgateurs 
- renforcer la législation sur l'accès à l'information 
- renforcer les pouvoirs de la vérificatrice générale du Canada 
- renforcer la vérification et la responsabilisation des ministères 
- créer un poste de directeur des poursuites pénales 

Pour en savoir plus sur les principales mesures se rattachant à chaque élément de la réforme, veuillez cliquer sur les hyperliens qui précèdent ou consulter les fiches d'information à l'adresse http://www.faa-lfi.gc.ca/fs-fi/fs-fi_f.asp.

Le 6 novembre 2006, le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a fait part de ses conclusions au sujet de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et il y a proposé des amendements. La Loi est actuellement à l'étape du rapport à la salle du Sénat.

Liens pour accéder à l'information ministérielle détaillée

Plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État qui reçoivent des crédits soutiennent les affaires gouvernementales et d'autres organisations fédérales au moyen de leurs résultats stratégiques et de leurs activités de programmes. Le présent document sert de carte routière pour faciliter la consultation des rapports sur le rendement des ministères et des organismes. En cliquant sur les liens fournis dans la version électronique du

tableau suivant, le lecteur accédera à l'information concernant la planification, le rendement et les ressources, qui a été communiquée dans les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et les priorités des organisations fédérales ainsi que le *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. La base de données des Résultats stratégiques, que l'on trouve à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc_f.asp, permet également au lecteur d'accéder à des vérifications et des évaluations pertinentes.

Les affaires gouvernementales

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
 Agence du revenu du Canada
 Bibliothèque du Parlement
 Bureau du Conseil privé
 Bureau du vérificateur général du Canada
 Chambre des communes
 Comité des griefs des Forces canadiennes
 Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada
 Commissaire à la magistrature fédérale
 Commission de la fonction publique du Canada
 Commission des relations de travail dans la fonction publique
 Cour suprême du Canada
 École de la fonction publique du Canada
 Gouverneur général
 Infrastructures Canada
 Institut de la statistique des Premières nations
 Ministère de la Justice Canada
 Ministère des Finances Canada
 Ressources humaines et Développement social Canada
 Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes
 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
 Sénat
 Service administratif des tribunaux judiciaires
 Société canadienne des postes
 Statistique Canada
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 Tribunal de la dotation de la fonction publique



Conclusion

Les affaires économiques

L'économie canadienne est considérée comme l'une des plus fortes et des plus saines parmi les pays du G-7. En 2005, un total de 254 700 emplois à plein temps a été créé et l'année 2006 s'est très bien amorcé avec la création de 101 500 nouveaux postes au cours du premier trimestre. En conséquence, le taux de chômage a diminué à 6,3 p. 100 en mars 2006, soit le taux le moins élevé depuis décembre 1974.

Certes, le Canada a fait des progrès sur la voie d'une économie novatrice et axée sur le savoir, mais son rendement en matière d'innovation est légèrement à la baisse comparativement à celui des autres pays du G-7. Par contre, la proportion des Canadiens qui détiennent un diplôme collégial ou universitaire s'est accrue au cours de la décennie écoulée.

Outre les priorités économiques, le gouvernement du Canada reconnaît que la qualité de l'air est une composante maîtresse du bien-être à long terme et de prospérité des collectivités du Canada. Le Canada a donc adopté des mesures pour s'attaquer aux préoccupations environnementales. Par exemple, la *Loi canadienne sur la qualité de l'air* aidera à réduire les émissions des polluants atmosphériques ainsi que des gaz à effet de serre et contribuera à protéger la santé humaine et l'environnement.

Les affaires sociales

Le gouvernement du Canada s'efforce à améliorer le bien-être collectif du Canada. Il soutient la qualité de vie des citoyens en s'engageant à respecter les valeurs auxquelles tiennent les Canadiens, en faisant la promotion des services de soins de santé, des collectivités sécuritaires et de l'aide aux familles, et en apportant des améliorations dans ces domaines.

Cependant, le bien-être collectif du Canada se heurte à un certain nombre de défis. En effet, si le taux de criminalité global est généralement en baisse par rapport au sommet atteint au début des années 1990, le taux d'homicide a augmenté en 2005 pour atteindre son niveau le plus élevé en près d'une décennie.

Il est à noter que des progrès ont été accomplis au chapitre de la participation aux activités politiques. Ainsi, la participation à l'élection générale de 2006 a connu un regain de vigueur, après un recul constant au cours de la décennie écoulée. Les conditions de logement s'améliorent aussi, car la proportion de Canadiens qui ne peuvent s'offrir un logement de qualité suffisante, de taille adéquate ou d'un coût abordable est à la baisse.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à se doter du meilleur système possible pour faire en sorte que tous les Canadiens reçoivent des traitements médicaux essentiels dans des délais d'attente acceptables sur le plan médical. Il favorise l'adoption d'approches novatrices en ce qui touche la prestation des soins de santé, conformément aux principes d'un système de soins de santé public universellement accessible et équitable, et il prend les moyens voulus afin d'atteindre cet objectif.

Les affaires internationales

Le Canada doit rester vigilant à l'échelle internationale pour que le gouvernement puisse relever les défis et saisir les nombreuses possibilités que peut apporter une économie mondiale, tout en contribuant à la paix, à la sécurité et à l'aide dans le monde.

La participation du Canada à la stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan illustre parfaitement la contribution de notre pays à la sécurité internationale. C'est le genre d'opération qui réunit des éléments de la diplomatie, de la défense et du développement.

Les Canadiens, qui proviennent de tous les coins du monde, savent que la vie dont jouissent les citoyens de notre pays est de plus en plus tributaire de l'aide aux autres pays pour y améliorer également la vie de leurs habitants. Le gouvernement fédéral est donc allé de l'avant pour renforcer l'aide au développement.

En outre, le Canada profite de plus en plus de ses partenariats avec ses voisins nord-américains. À ce propos, il convient de mentionner le règlement, en 2006, du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis. Les Canadiens prospèrent au sein de l'économie mondiale. En fait, le Canada est désormais au neuvième rang pour ce qui est du commerce de marchandises à lui seul et un quart de l'ensemble des emplois canadiens est lié en partie au commerce international.

Les affaires gouvernementales

Les attentes des Canadiens envers le secteur public sont grandes, et ce, à juste titre. Ils s'attendent à ce que le gouvernement poursuive des politiques et adopte des programmes qui tiennent compte des priorités publiques et y donnent suite. Ils tiennent à ce qu'il fonctionne d'une manière ouverte, transparente et responsable, et ils veulent être sûrs que les programmes et les services du gouvernement sont bien gérés. Par-dessus tout, ils veulent avoir l'assurance que le gouvernement effectue une saine gestion des deniers publics.



Les Canadiens exigent de plus en plus une transparence et une responsabilisation accrues. Il s'agit d'une question qui interpelle les secteurs public et privé partout dans le monde entier. Leur confiance dans les institutions et les pratiques du gouvernement a été affaiblie.

Pour rétablir la confiance du public et répondre aux exigences des Canadiens qui réclament une meilleure reddition de comptes à l'égard de résultats valables, le nouveau gouvernement du Canada est déterminé à donner suite à sa priorité fondamentale consistant à améliorer la responsabilisation et la transparence des opérations gouvernementales.

Partenariat pour la réussite

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il n'est qu'une des nombreuses entités qui façonnent notre société et que la qualité de vie dépend de nombreux facteurs. C'est la raison pour laquelle il travaille en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, les secteurs privé et bénévole, les organismes non gouvernementaux et les particuliers, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles sur les plans social, économique et environnemental, dans l'intérêt des Canadiens.

Vos commentaires sont les bienvenus

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse l'information qu'il communique aux parlementaires et aux Canadiens. Nous tenons à savoir ce que vous pensez du présent rapport, c'est-à-dire, ce qui vous plaît le plus et ce qui, selon vous, devrait être modifié pour que nous puissions apporter les améliorations qui s'imposent.

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courrier, téléphone, télécopieur ou courriel.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Division de la gestion axée sur les résultats
140, rue O'Connor
7^e étage, tour Est
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : 613-957-7183
Télécopieur : 613-946-3718
Courriel : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca



Appendice : Points saillants sur le rendement

Le tableau qui suit résume l'information fournie dans le présent rapport sur le rendement du Canada pour 13 secteurs de résultats répartis dans trois domaines d'intervention fédérale au cours des cinq à dix dernières années (selon la pertinence et la disponibilité des données).

Légende

- ▲ Rendement à la hausse
- Aucune tendance définie observée en ce moment (en raison du manque de données sur les tendances, du rendement et des tendances relativement stables, ou des nombreuses mesures qui démontrent des tendances opposées)
- ▼ Rendement à la baisse
- † Nouvel indicateur

Les affaires économiques

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens 	▲	Emploi	Le taux d'emploi moyen (pour les personnes âgées de 15 ans et plus) a augmenté pour passer de 58,3 p. 100 en 1996 à 62,7 p. 100 en 2005. Les taux d'emploi les plus élevés se trouvent dans les trois provinces des Prairies et en Ontario. Les provinces de l'Atlantique et le Québec enregistrent toujours des taux de chômage plus élevés que la moyenne pour le Canada. Néanmoins, le taux de chômage a chuté dans la majorité des provinces depuis décembre 2004.
	▲	Sécurité du revenu	Après avoir baissé au cours de la première moitié des années 1990, le revenu réel disponible (RRD) par habitant a augmenté en moyenne de 1,8 p. 100 par an depuis 1997, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi et des mesures de réduction de l'impôt des particuliers. En 2005, le RRD par habitant a augmenté de 1,5 p. 100 par rapport au niveau de 2004.

Les affaires économiques (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Une croissance économique forte ↕	▲	Produit intérieur brut (PIB) réel	<p>Selon les dernières données disponibles, le pourcentage des Canadiens vivant sous le seuil de faible revenu a baissé, passant de 15,7 p. 100 en 1996 à 11,2 p. 100 en 2004, à en juger par leur revenu après impôt.</p> <p>Le PIB réel a augmenté de 2,9 p. 100 en 2005, soit une hausse légèrement inférieure à la hausse de 3,3 p. 100 en 2004. Au sein du G-7, le Canada s'est classé au deuxième rang pour ce qui est de la croissance du PIB réel en 2005, derrière les États-Unis.</p> <p>En 2005, quatre provinces et territoires ont connu une croissance du PIB réel supérieure à la moyenne nationale, tous étant dans l'Ouest du pays. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a enregistré une croissance du PIB réel sensiblement inférieure à la moyenne nationale.</p>
	—	Compétitivité des coûts	En janvier 2006, le rendement du Canada au chapitre de la compétitivité des coûts s'était amélioré par rapport aux pays du G-7. Le Canada est en tête du G-7 pour ce qui est des prix de revient de l'entreprise peu élevés, ce qui lui donne un avantage au niveau des coûts de 5,5 p. 100 par rapport aux États-Unis. Néanmoins, cet avantage a régressé car il était de 9,0 p. 100 en 2004, essentiellement à cause de la forte appréciation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux dernières années.
	—	Durabilité des ressources naturelles	Parmi les 95 stocks de poissons commerciaux qui ont été évalués entre 2003 et 2006, 20 stocks étaient sains et croissants, 28 étaient sains et stables, et 47 étaient en diminution ou épuisés. Le pourcentage de stocks évalués qui sont sains comparativement au pourcentage des stocks qui sont en diminution ou épuisés a baissé d'environ 6 p. 100 depuis la période de 2001 à 2003.
	▲	Pratiques économiques vertes	ISO 14001 est une norme internationale de gestion environnementale. Le nombre d'entreprises canadiennes ayant la certification ISO 14001 a augmenté, passant de 100 en 1999 à 1 636 en 2005.
Une économie axée sur l'innovation et le savoir ↕	▼	Innovation	Au chapitre de l'innovation, le rendement du Canada est légèrement à la baisse. Les dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIRD) du Canada, exprimées en un pourcentage du PIB, n'ont cessé de baisser pour passer de 2,09 p. 100 en 2001 à 1,96 p. 100 en 2004.



Les affaires économiques (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Un environnement propre et sain 			Pendant cette période, le gouvernement a continué de majorer ses investissements dans la recherche et le développement. Selon d'autres mesures d'innovation, comme la part mondiale des familles de brevets triadiques qui revient au Canada ainsi que la production d'articles scientifiques et techniques, le Canada se classe derrière les États-Unis et d'autres pays du G-7.
	▲	Niveau de scolarité	Au cours de la dernière décennie, la proportion de Canadiens détenant un diplôme collégial ou universitaire a augmenté. En 2001, 61,0 p. 100 des Canadiens âgés de 25 à 34 ans avaient dans une certaine mesure poursuivi des études postsecondaires. C'est une nette amélioration par rapport à la décennie précédente, pour laquelle seulement 49,0 p. 100 des Canadiens appartenant à cette tranche d'âge avaient poursuivi des études postsecondaires.
	—	Alphabétisation	Les données de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes de 2003 indiquent que le niveau d'alphabétisation moyen des Canadiens n'a pas beaucoup changé depuis 1994.
	▼	Qualité de l'air	Au niveau national, le taux moyen d'ozone de la basse atmosphère durant la saison chaude, pondéré selon la population, a augmenté de 16 p. 100 de 1990 à 2003. L'ozone de la basse atmosphère est un élément-clé du smog et c'est l'un des polluants atmosphériques les plus courants et les plus dangereux auxquels les personnes peuvent être exposées. L'ozone de la basse atmosphère est un indicateur important de la qualité de l'air puisque nous n'avons pas actuellement de seuils précis au-dessous desquels ce polluant ne présente aucun risque pour la santé humaine.*
	—	Utilisation de l'eau	En 2001, l'utilisation moyenne de l'eau dans le secteur résidentiel par personne était de 335,0 litres par jour, soit une hausse de 8,0 litres par rapport au taux le plus bas enregistré en 1996, et ce, malgré une amélioration par rapport aux résultats de l'enquête de 1999.

**Nota : Dans le rapport de cette année, nous avons révisé les mesures d'indication de la qualité de l'air afin de les faire correspondre avec la méthode que le gouvernement du Canada utilise depuis décembre 2005 pour mesurer la qualité de l'air. L'indicateur de la qualité de l'air est maintenant mesuré en fonction des tendances de l'exposition des Canadiens à l'ozone de la basse atmosphère plutôt qu'à l'aide des concentrations moyennes des polluants atmosphériques. Nous avons ainsi mis en place une norme de surveillance de la qualité de l'air à long terme et un instrument de mesure à l'aide duquel le gouvernement et le public peuvent constater les progrès que nous avons accomplis en vue de purifier l'air. Nous vous ferons part, dans les rapports subséquents, des autres mesures de la qualité de l'air dès qu'elles seront disponibles.*

Les affaires économiques (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
	▼	Biodiversité	En mai 2006, l'état de 163 espèces autrefois jugées en péril a été réévalué. De ce nombre, l'état de 48 espèces s'est détérioré (29,4 p. 100), et 27 espèces (16,6 p. 100) ne sont plus en péril ou appartiennent désormais à une catégorie à risque plus faible.
	▼	Émissions de gaz à effet de serre	Au Canada, les émissions de gaz à effet de serre se sont accrues de 0,6 p. 100 entre 2003 et 2004, et de 26,6 p. 100 depuis 1990. Les émissions se sont accrues sous l'effet de la croissance économique de 47,8 p. 100 qui a été observée entre 1990 et 2004, mais ont été atténuées par une hausse du niveau de l'efficacité énergétique de 13,6 p. 100 au Canada pendant cette même période.
Un marché équitable et sécurisé 	▲	Obstacles à l'entrepreneuriat	En 2003, le Canada a enregistré le niveau le plus bas d'obstacles d'ordre réglementaire à l'entrepreneuriat parmi les pays du G-7, soit une hausse par rapport à la deuxième place qu'il occupait en 2002. Le Canada s'est classé au premier rang, ex æquo avec le Royaume-Uni.

Les affaires sociales

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Des Canadiens en santé 	▲	Espérance de vie	L'espérance de vie à la naissance n'a fait qu'augmenter pour passer de 77,8 ans en 1991 à 79,9 ans en 2003 (82,4 ans pour les femmes et 77,4 ans pour les hommes).
	▲	Auto-évaluation de l'état de santé	Entre 2003 et 2005, le pourcentage des Canadiens jugeant leur état de santé « excellent » ou « très bon » a augmenté. En 2005, 65,5 p. 100 des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont qualifié leur état de santé d'excellent ou de très bon, en hausse par rapport à 59,6 p. 100 en 2003.
	—	Modes de vie sains	Au cours de la dernière décennie, les progrès accomplis par les Canadiens en ce qui touche les modes de vie sains ont été inégaux. Il est vrai que les Canadiens font davantage d'exercices, mais une plus grande proportion d'entre eux sont également considérés comme obèses ou souffrant d'un excédent de poids.



Les affaires sociales (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Des collectivités sécuritaires et sécurisées ✓	—	Temps d'attente	En 2005, le temps d'attente médian était d'environ quatre semaines pour une visite chez un spécialiste et une chirurgie non urgente, et de trois semaines pour des tests de diagnostic. À l'échelle nationale, les temps d'attente médians sont restés stables entre 2003 et 2005, mais on a constaté des écarts au niveau provincial.
	—	Satisfaction des patients	Entre 2000-2001 et 2002-2003, le pourcentage des Canadiens qui estimaient que la qualité des services de soins de santé dans leur ensemble était « excellente » ou « bonne » est demeurée relativement stable, passant de 84,4 p. 100 à 86,6 p. 100.
	—	Sécurité	Le taux de criminalité du Canada a baissé de 1,0 p. 100 entre 2003 et 2004. À l'exception d'une augmentation observée en 2003, le taux de criminalité est en baisse de 12,0 p. 100 depuis 1991. Néanmoins, à la suite de la hausse de 13,0 p. 100 observée en 2004, le taux d'homicide a de nouveau augmenté de 4,0 p. 100 en 2005, pour atteindre son niveau le plus élevé en près d'une décennie. L'année dernière, la police a signalé 658 homicides, soit 34 de plus qu'en 2004. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des homicides en Ontario et en Alberta.
	▲	Logement	En 1996, 19,0 p. 100 des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada et 17,9 p. 100 de l'ensemble des ménages du Canada avaient un « besoin impérieux en matière de logement ». En 2001, cette proportion a chuté pour s'établir à 16,6 p. 100 dans les RMR et à 15,8 p. 100 pour l'ensemble des ménages du Canada.
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale ✓	—	Attitudes à l'égard de la diversité	D'après les sondages de l'opinion publique, les attitudes des Canadiens à l'égard de la diversité semblent contradictoires. Si le seuil de tolérance personnel s'est légèrement amélioré – 29,0 p. 100 des Canadiens étaient d'avis qu'ils étaient plus tolérants à l'égard des groupes ethniques en 2004, par rapport à 23,0 p. 100 en 1991 – le soutien aux mesures d'action positive a baissé pour passer de 44,0 p. 100 en 1985 à 28,0 p. 100 en 2004.

Les affaires sociales (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques 	▲	Attitudes à l'égard de la dualité linguistique [†]	En 2006, 72 p. 100 des Canadiens ont déclaré être personnellement favorables au bilinguisme dans tout le Canada. Ce constat représente une hausse de 16 p. 100 depuis 2003 (56,0 p. 100). En outre, 68,7 p. 100 des Canadiens sont d'accord pour dire que le fait de parler le français et l'anglais au Canada améliore les possibilités d'emploi et d'affaires, et ce, pour tous les Canadiens.
	—	Bénévolat	En 2004, près de 12 millions de Canadiens, soit 45 p. 100 de la population âgée de 15 ans et plus, ont fait du bénévolat pour un groupe ou une organisation, pendant la période de 12 mois couverte par l' <i>Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004</i> **.
	▲	Participation à la vie politique	Après avoir régulièrement baissé au cours de la décennie écoulée, la participation à l'élection générale s'est améliorée en 2006. La participation électorale, la plus basse dans l'histoire récente du Canada ayant été enregistrée en 2004, à 60,9 p. 100, s'est accrue pour atteindre 64,7 p. 100 à l'élection générale fédérale de 2006.
	▲	Participation aux activités culturelles et patrimoniales	Entre 1998 et 2005, la proportion de la population canadienne âgée de 15 ans et plus ayant participé à des activités culturelles a augmenté dans presque tous les secteurs. Par exemple, le pourcentage de Canadiens qui ont assisté à des concerts et à des spectacles donnés par des professionnels est passé de 35 p. 100 à 41 p. 100, et la visite de galeries d'art et de musées s'est accrue pour passer de 22 p. 100 à 26 p. 100. Néanmoins, le taux de fréquentation des salles de cinéma de 60 p. 100 qui a été observé en 2005, est resté quasi identique au taux de 59 p. 100 observé en 1998.

Les affaires internationales

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale 	▲	Conflits armés	La situation s'améliore lentement. En 2005, on comptait 32 conflits armés dans 27 pays, soit une baisse par rapport aux 36 conflits armés dans 28 pays en 2003. Ces chiffres représentent une diminution générale du nombre de conflits armés depuis 1996, alors qu'on en dénombrait 40 dans le monde.

**Nota : Les taux indiqués concernant le don et le bénévolat en 2004 sont plus élevés que ceux révélés par deux enquêtes similaires qui ont été menées en 1997 et en 2000, mais les résultats ne sont pas comparables en raison des différences concernant les questions posées et la méthode suivie.



Les affaires internationales (suite)

Secteur de résultats	Tendance	Indicateur	Points saillants sur le rendement
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable 📄	▲	Aide publique au développement (APD) en pourcentage du revenu national brut (RNB)	En 2005, le Canada a consacré 0,34 p. 100 (ou environ 3,7 milliards de dollars américains) de son RNB à l'APD, soit une hausse de 0,07 p. 100 par rapport à sa contribution de 0,27 p. 100 en 2004. Le Canada se classe ainsi au 14 ^e rang parmi les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.
Un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux 📄	▲	Échanges commerciaux	<p>Les exportations de marchandises aux États-Unis ont augmenté pour passer de 183,3 milliards de dollars en 1994 à 365,7 milliards de dollars en 2005. Les exportations de marchandises vers le Mexique ont totalisé 3,2 milliards en 2005, en hausse de 2,2 milliards de dollars depuis 1994.</p> <p>Les importations de marchandises en provenance des États-Unis se sont accrues pour passer de 137,3 milliards de dollars en 1994 à 215 milliards de dollars en 2005. Les importations de marchandises en provenance du Mexique ont totalisé 14,6 milliards de dollars en 2005, en hausse de 10,1 milliards de dollars depuis 1994.</p>
Un Canada prospère grâce au commerce mondial 📄	▲	Position du Canada en matière d'investissement	Depuis 1990, année pour laquelle les investissements directs du Canada à l'étranger ont totalisé 98,4 milliards de dollars, les investissements directs du Canada à l'étranger ont plus que quadruplé, atteignant 465,1 milliards de dollars en 2005, soit une hausse de 3,0 p. 100 par rapport à 2004. Cette augmentation est modeste comparativement à 2004 où une hausse de 10,3 p. 100 par rapport à 2003 a été observée. Depuis 1990, le niveau des investissements directs étrangers au Canada s'est accru de près de 218 p. 100, passant de 130,9 milliards de dollars à 415,6 milliards de dollars en 2005.

Notes